

27 AVRIL 1960 – 27 AVRIL 2013
53 ANS DÉJÀ !

**...ET LE PEUPLE TOGOLAIS PROCLAMA
SOLENNELLEMENT SON INDÉPENDANCE!**

**« ... et si d'autres pays ont atteint avant
nous le but que nous touchons
aujourd'hui, j'ai la conviction
que c'est un peu grâce au Togo »**
Sylvanus E.K. Olympio

Dans un article daté du 27 Avril 2013, publié par le journal *Liberté*, j'ai relaté, en raccourci, l'immédiat processus qui aura conduit aux élections législatives/référendum du 27 avril 1958, élections qui auront fourni au Peuple togolais l'occasion de conquérir son Droit à la souveraineté internationale. *Ici, j'entends retracer, grosso modo, la dernière ligne droite qui aura débouché, le 27 Avril 1960, sur la proclamation solennelle de cette souveraineté : de l'indépendance, de l'Ablodé gbadza !* Allons donc de l'avant.

Ironie de l'histoire, le *Moïse*, le principal guide de la longue marche du Peuple togolais à son indépendance, *Sylvanus E. K. Olympio* n'aura pas participé à l'acte fondateur de cette indépendance, c'est-à-dire aux élections-référendum du 27 Avril 1958. En effet, comme nous le savons, le leader incontesté des patriotes togolais radicaux se trouvait interdit de vote à cause d'une condamnation de toute évidence plutôt politique que judiciaire.

Néanmoins, à l'annonce des premiers résultats du scrutin, dans la nuit du 27 au 28 Avril, le pugnace envoyé des Nations unies, *Max H. Dorsinville* organise un contact entre le *Haut- Commissaire de la République Georges Spénale* et ledit *Leader*. À partir de cet instant, on aurait pu imaginer que ce gouverneur allait tout de suite pressentir *Sylvanus E. K. Olympio* comme Premier Ministre. *Eh bien ! Pas du tout !* Le Haut- Commissaire propose la primature à *Fousséni Mama*, arguant qu'en sa qualité de *Kotokoli*, il peut servir de pont

entre le « Nord » et le « sud ». (Toujours les sempiternels « Nord » et Sud » !!!) Ce fut une offre d'autant plus étrange que le pressenti fut lamentablement battu à plate couture aux dites élections- référendum.

Fousséni Mama décline poliment cette offre. Il répond qu'il est exact qu'il a nombre d'amis personnels parmi ses compatriotes du « Sud », mais qu'il ne saurait assumer le rôle que le gouverneur veut lui faire jouer.

Le Haut-commissaire se tourne alors vers **Sévi Paulin Akouété** et lui tient le langage suivant : « *Vous êtes chef syndicaliste. Vous pouvez dès lors drainer les travailleurs derrière vous. Prenez donc la primature.* » Mais l'interlocuteur répond ceci : « *Entre le syndicalisme et la politique, il existe, pour le moins, une nuance...* »

Maintenant, c'est le tour de **Jonathan Adzesi Kokou Savi De Tové**. Georges Spénale espère que ce vétéran de la vie politique togolaise va accepter, de gaîté de cœur, son cadeau en en l'occurrence empoisonné. Mais il se fait expliquer que, dans le CUT, il y a une hiérarchie au niveau de la direction, et donc qu'il ne saurait accéder à la requête du gouverneur français au Togo.

Alors, le Haut-commissaire s'adresse à notre célèbre avocat **Anani Ignacio Santos**. Celui-ci lui répond : « *Ici chez nous, là où est la tête, on ne coiffe pas le genou* » (Proverbe éwé.) En clair, le leader naturel de la lutte indépendantiste du Peuple togolais n'est autre que **Sylvanus Kwami Epiphanio Olympio**. C'est bel et bien à lui que revient naturellement la fonction de Premier Ministre.

Le gouverneur rétorque : « *Mais Sylvanus Olympio est encore sous l'effet d'une "condamnation judiciaire" !* » « *Oui, mais vous, en tant que Haut-commissaire de la France, vous avez pleine latitude de l'amnistier !* », réplique **Anani Santos**. Je connaissais, de vieille date, ces données relevant de la petite histoire, mais sous forme de rumeurs. Elles m'ont été confirmées par **Oswald Ajavon** : un bon maître de l'histoire du Togo, le 18 juillet 2000.

Au demeurant, Jean de Menthon écrira plus tard : « *Toujours inéligible pour avoir détenu, en 1954, un compte bancaire à Accra, Olympio n'était pas député. Le Haut-commissaire dut néanmoins le proposer comme Premier Ministre à l'investiture de l'Assemblée. Un moment fut envisagée une alliance entre Olympio et Mama Fousséni, le Ministre d'Etat sortant, l'allié musulman de Grunitzky. Ce dernier réussit à détourner son ami de cette réconciliation partielle ;* » (Cf. *À la rencontre du... Togo*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1993, P. 127.)

Et ce sera de guerre lasse, à contrecœur, que *Georges Spénale retournera à Sylvanus E. K. Olympio...* qu'il amnistiera. Alors donc, comme sous d'autres cieux et en d'autres temps, à l'instar de l'indien Cri Jawaharlal le Pandit Nehru, du Français Charles de Gaulle, du Tunisien Habib Bourguiba, du Marocain S. M. Mohamed V, du Chypriote Mgr Makarios, du Ghanéen Kwame (Francis) Nkrumah, du Kenyan Kamau (Johnstone) dit Jomo Kenyatta, du Sud-Africain Nelson Mandela, etc., *le Togolais Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio sort du bannissement colonial et colonialiste pour accéder au pic de la responsabilité...*

C'est à croire, qu'en dépit de son allégeance avérée à l'endroit de la France, notre premier Président de la République n'aura jamais trouvé un bout de place dans le cœur des esclavagistes français qui, on le sait aujourd'hui, finiront par le faire disparaître physiquement le 13 janvier 1963...

Quoi qu'il en soit, voici notre homme au sommet de la responsabilité. (Vladimir Ilitch Oulianov dit Lénine s'exclama, en une circonstance, *mutatis mutandis*, similaire : « *La tête*

me tourne ! ») (Lorsqu'on lui annonça que la Révolution d'Octobre 1917 venait de réussir et que le pouvoir lui revenait maintenant de droit et de fait.) Il forme son premier gouvernement de huit postes, contre neuf du gouvernement Grunitzky présenté le 18 Septembre 1956 à l'Assemblée législative togolaise, et onze du Conseil de gouvernement de la « *République Autonome* » du Togo. Austérité budgétaire oblige !

Aussi paradoxal que cela puisse paraître au prime abord, notre nouveau Premier Ministre prend, comme directeur de cabinet, **Michel Améganvi Folly**, un militant notoire du Parti Togolais du Progrès. Et ce, en dépit de la protestation véhémement de certaines voix autorisées du *Comité de l'Unité Togolaise*.

Mais le fait est que Sylvanus E. Olympio et Michel A. Folly entretenaient une amitié de longue date, cousue de misères partagées. Rappelons-nous leur arrestation par les pétainistes au cours de la Seconde Guerre mondiale...

Oui, bien que membre du PTP, Michel A. Folly, en sa qualité de pièce maîtresse de l'Administration coloniale..., rendait des services patriotiques souterrains... à la lutte indépendantiste.

La devise devient : **TRAVAIL-LIBERTÉ-PATRIE**, et n'est nullement anodine. Elle traduit une volonté politique bien mûrie. Oui, seul le travail, qui n'est, du reste, autre chose que la forme la plus essentielle du combat pour l'existence, libère l'homme. **Et il faut être libre pour aimer comme il se doit sa patrie.** « *Businessse before pleasure* » (« *Le nécessaire avant l'agréable* »), dirait un gentilhomme anglais...

La nouvelle Chambre des députés se réunit pour la première fois, solennellement comme il se doit, le 13 Mai 1958. Elle reçoit ce jour-là la démission du Premier Ministre sortant Nicolas Grunitzky. Elle élit, en son sein, Jonathan Savi de Tové et le chef Agbano II respectivement président et premier vice- président. Le leadership du groupe PTP/UCPN, qui a obtenu 13 sièges sur 46, revient à Idrissou Antoine Méatchi.

Pressenti par le gouverneur Georges Spénale, **Sylvanus E. K. Olympio n'a évidemment aucune difficulté à recevoir, le 16 du même mois, l'investiture de cette Assemblée où, du haut de sa majorité absolue de 33 sur 46 sièges, le CUT domine aisément le jeu.** Il forme son premier gouvernement de huit membres dont voici la liste :

- Sylvanus E. K. Olympio : Premier Ministre et Ministre des Finances (Agent de commerce) ;
- Paulin Freitas : Ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, de l'Information et de la presse (Instituteur) ;
- Me Anani Ignacio Santos : Ministre de la Justice, des Transports et des PTT (Avocat) ;
- Hospice Coco : Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Économie et du Plan (Médecin) ;
- Gerson Victor Kpotsra : Ministre de la Santé (Docteur en médecine) ;
- Paulin Sêvi Akouété : Ministre du Travail, des Lois sociales et de la Fonction publique (Syndicaliste) ;
- Namoro Karamoko : Ministre de l'Agriculture (Instituteur) ;
- Martin Sankarédja : Ministre de l'Instruction publique (Instituteur).

Puis, **le père (le véritable père) de la nation togolaise s'attaque à deux préoccupations essentielles : au plan de construction socio-économique de pays ; à la préparation de la proclamation de l'indépendance.**

Sur un tel parcours (ô combien escarpé et pavé de peaux de banane !), des problèmes ne manqueront point de voir le jour : sur les terrains intérieur et extérieur. Au demeurant, je dirais : **ainsi va la vie de l'Homme et des peuples !...**

Essayons donc maintenant de cheminer le long de ce dernier tronçon de la longue et palpitante quête de l'Ablodé.

1°) Le plan de construction du pays

Le 30 avril 1958 déjà, Sylvanus E. K. Olympio disait :

« *Il ne faut pas perdre de vue l'importance des questions économiques sinon on risque un échec.*

J'avoue que nous n'avons pas un programme défini parce que notre lutte pendant plusieurs années s'était déroulée pour l'indépendance de notre pays...

J'admets volontiers que d'autres questions comme les questions économiques et sociales sont importantes mais j'espère que nous aurons le temps de les régler.

Et le Premier Ministre d'ajouter :

« *Rien de valable ne saurait être entrepris au Togo sans le règlement préalable de la question de l'indépendance.* »¹

Le 16 Mai 1958, à l'occasion de son investiture, il expose dans son discours-programme, devant la Chambre des députés, **les linéaments majeurs de sa politique** :

- **Elaborer une constitution ;**
- **Inculquer la notion de «self-help» au pays ;**
- **Sauvegarder la chefferie nationale sans toutefois la laisser dans la stagnation ;**
- **Effort spécial pour mettre un terme à la corruption en vue d'une administration saine, intègre et efficiente ;**
- **Liberté totale de parole, de mouvement et de réunion à tous les citoyens et à tous les partis politiques ;**
- **Améliorer les chances de coopération réelle entre la France et le Togo dans la franchise et l'égalité ;**
- **Entretenir des rapports amicaux avec le Ghana** ²

Et, conscient qu'on ne saurait tout faire à la fois, Sylvanus E. K. Olympio établit une hiérarchie des priorités. **La priorité des priorités allant à l'assainissement des finances publiques. Vient ensuite la remise de l'économie togolaise globale sur les rails.** À ces fins, le chef du nouveau gouvernement souhaite obtenir des Nations Unies un expert de haut niveau, qui aiderait à dresser un inventaire exhaustif de l'économie du pays. Il obtiendra un tel expert en la personne de Vou Van Taï (d'origine vietnamienne).

La pensée de Sylvanus E. K. Olympio en matière de politique économique du développement du Togo est fortement sous-tendue par la prise en compte du « **self-help** », c'est-à-dire de l'« **investissement humain** ». **De systématique et massive manière...**

Quel était donc l'état de l'économie togolaise à l'époque ?

2°) La situation économique du Togo en 1957-1959

Au titre de 1958, le budget voté pour le Togo accuse un déficit de 800 millions de francs CFA. Ce manque à gagner sera ramené, en fin de compte, à 405 millions de francs CFA grâce à un apport français qui, nonobstant, ne gomme nullement toutes les difficultés financières qui se sont manifestées.

Par ailleurs, l'économie du territoire connaît de sérieux goulots d'étranglement.

¹ Cf. Hermann Attignon, Histoire du Togo, Lomé, 1974, P. 62.

² Cf. idem.

En effet, nous savons que le Togo vit d'agriculture de subsistance et d'exportation de café, de cacao, de coprah, de palmistes, de coton. Or, cette agriculture souffre d'une relative stagnation au cours de la période en considération. À preuve, les données statistiques suivantes.³

1 ^{er} Semestre Année	Quantités		Valeurs			% de Couverture
	Export.	Import.	Export.	Import.	Balance	
	Milliers de tonnes		Millions de francs CFA			
1957	23,4	41,6	1 341	1 509	- 168	88,92
1958	25,2	39,9	1 837	1 985	- 148	92,50

Ainsi donc, pour un accroissement de 1 800 tonnes, les exportations ont progressé de 496 millions de France CFA, soit de 37% en valeur ; tandis que les importations qui, elles, ont baissé de 1 700 tonnes, présentent une augmentation de 476 millions de francs CFA, soit de 32 %.

Un tel état de choses ressort en grande partie comme la conséquence de l'opération monétaire dite de 20%, réalisée en 1957. Laquelle opération n'était rien d'autre qu'une dévaluation de fait, consistant essentiellement à augmenter les valeurs des produits aussi bien à l'exportation qu'à l'importation.

Penchons-nous donc quelque peu sur les détails de ces deux dimensions majeures de l'économie nationale.

a) Les exportations

Il sera ici question surtout du cacao, du café et de l'huile de palme.

i) Le cacao et le café :

En 1957, le Togo avait exporté 1 708 tonnes de cacao pour une valeur de 149,7 millions de francs CFA, ce qui faisait une valeur moyenne de 87 650 francs CFA la tonne. Au premier semestre 1958, les exportations de ce même produit de base atteignirent 3 786 tonnes pour une valeur de 642,8 millions de francs CFA, soit un prix moyen de 170 000 francs CFA la tonne, soit encore un accroissement de 94 % par rapport à l'année précédente.

Au total, les exportations de cacao s'étaient élevées au Togo à 21 733 tonnes pour 1 191 millions de francs CFA au titre du premier semestre 1957 ; alors que, pour 1958 (même période), ces chiffres deviennent respectivement 21 418 tonnes et 1 195 millions de francs CFA, ce qui se traduit par des différences insignifiantes de 315 tonnes et 4 millions de francs CFA.

La même marginalité s'observe s'agissant du café qui suit aussi une courbe ascendante malgré la baisse de son prix⁴.

³ Cf. Ayélé Ginette Kponton, *La décolonisation du Togo (1940-1960)*- Thèse de doctorat du 3^e cycle, 1977

⁴ Ces chiffres sont tirés de Ginette Ayélé Kponton, op. cit. , P. 336

ii) L'huile de palme :

Hormis la mal-gestion de l'usine d'Alokoégbé qui, au lieu de 1 000 tonnes d'huile de palme n'en fournit que 872 en 1958, un autre facteur défavorable entre en ligne de compte : la proximité de la zone sterling du Ghana. Car, sur le marché de ce pays qui offre aux producteurs autochtones d'huile de palme des prix rémunérateurs bien supérieurs à ceux d'Alokoégbé, une bonne partie de la production togolaise ira se négocier...

Les prix des produits vivriers, notamment de ceux qui concernent le marché local frontalier, ne sont que très légèrement affectés par la variation des cours mondiaux.

Toutefois, en 1957-1958, on note une diminution des prix des denrées vivrières en général, à l'exception de celui du piment, et singulièrement de ceux qui pèsent lourd dans le commerce avec le Ghana : maïs, gari, tapioca, parmi d'autres.

D'une année à l'autre, le prix du tapioca a chuté de 37 300 francs CFA à 29 100 francs CFA la tonne, soit une diminution de 22 %, cependant que celui du maïs accuse une réduction de 54%.

Cette situation dérive des frictions nées entre les deux pays peu de mois après l'accession de Sylvanus E. K. Olympio au poste de Premier Ministre du Togo. « *En effet, écrit Ginette Ayélé Kponton, toutes les transactions portant sur les produits vivriers qui sont effectuées entre les territoires du Togo et du Ghana, même lorsqu'elles font l'objet d'un contrôle douanier, entrent dans le cadre des tolérances frontalières admises depuis le 1^{er} juillet 1948, période où la France et la Grande-Bretagne créèrent les organisations chargées d'assouplir les franchissements des limites territoriales. La poursuite de relations économiques suppose donc des relations politiques favorables, or dès 1958 (8 octobre), le Ghana ferme sa frontière.* »⁵

b) Les importations

Elles baissent en tonnage, mais augmentent en valeur, équivalant à 476,4 millions de francs CFA, soit 31,60% d'accroissement. La diminution en quantité porte ici surtout sur des biens d'équipement, tandis que l'importation de biens de consommation courante- en particulier les tabacs, les articles ménagers, les tissus, les vêtements, etc. – progresse.

Les importations en provenance de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas marquent un important développement. Par contre, celles venant du Ghana connaissent une baisse relative. Et ce, du fait – ainsi que nous le verrons – des difficultés politiques entre les deux gouvernements de 1958 à 1963.

3°) La politique budgétaire du gouvernement Olympio

Nous venons d'évoquer la médiocrité de la situation économique dont le nouveau régime togolais a hérité. Or, nombreux étaient nos compatriotes qui espéraient que la victoire historique du 27 avril 1958 allait, comme par miracle, résoudre tous les problèmes socio-économiques laissés par la République Autonome du Togo. Ces concitoyens impatientes et non avisés seront naturellement déçus. (En cela, le Peuple togolais n'a aucun privilège. Il est rare, très rare, qu'un peuple donné ne s'attende pas au « paradis » suite à l'avènement d'un nouveau régime politique qu'il a porté au pouvoir...)

⁵ Cf. op. cit., P. 337.

Alors, le Premier Ministre Sylvanus E. K. Olympio, **se souvenant qu'il est sorti, avec brio, de la plus prestigieuse école britannique d'économie politique, décide de s'attaquer à ce qui lui paraît, à juste raison, le plus urgent : l'équilibre budgétaire.**

Oui, nous avons vu que le budget général du Togo pour 1958 accusait un déficit de 800 millions de francs CFA, déficit qui sera ramené à 405 millions de francs CFA du fait d'un apport financier de la France.

Quant à 1959, arrêté par le loi de finance adoptée par la Chambre des députés en date du 14 Janvier de cette même année, le budget général de la République du Togo s'établit à 2 680 millions de francs CFA, ainsi répartis :

• Budget de fonctionnement	2 555 millions de francs CFA
• Budget d'équipement	125 millions de francs CFA
Total.....	2 680 millions de francs CFA

La principale caractéristique de cette comptabilité nationale réside en une forte compression des dépenses publiques au regard des budgets antérieurs.

Le gouvernement prévoit que 79,10 % des crédits du budget 1959 devraient provenir des ressources du Togo, le solde, c'est-à-dire 20,90 %, devant être subventionné par la France. Le moyen essentiel sur lequel mise le gouvernement pour exécuter son plan budgétaire est la fiscalité.

En 1959, les recettes fiscales s'élèvent à 2,5 milliards de francs CFA, **constituées en majeure partie par les impôts indirects qui représentaient, à cette époque, 80,40 % de tous les impôts perçus dans le pays.** Or, si l'on compare cette importance relative de l'impôt indirect en 1959, l'on observe qu'elle est en constante progression depuis 1928, comme en témoignent les chiffres ci-après⁶ :

1928	1948	1958
76,60 %	85,90 %	87,40 %

Et, puisqu'un malheur ne se présente jamais seul, pendant que le nouvel Etat togolais se démène, tel un beau diable, pour augmenter les rentrées fiscales, **il se voit obligé d'agir parallèlement sur les dépenses de fonctionnement- dans le sens de leur compression...**

Cette politique d'austérité draconienne menée en vue de parvenir à l'équilibre budgétaire grâce aux ressources propres du pays, (comme du temps de la « *Musterkolonie* » des Allemands), transparaît par le prisme des variations suivantes :

⁶ Tous les chiffres fournis ici relativement à la situation budgétaire du Togo en 1957 / 1959 sont tirés de Ginette A. Kponton, op. cit. , PP. 338-341.

Rubrique	1958	1959	±%
	Millions de francs CFA		
. Achats de biens et services	529,80	513,50	-3,10
. Rémunérations et prestations sociales	1 695,00	1 616,30	-4,79

Il va sans dire qu'il faut tout le prestige, toute l'autorité de Sylvanus E. K. Olympio et toute la confiance accordée par le Peuple togolais au Premier Ministre pour arriver à faire accepter les mesures adoptées, à faire avaler la couleuvre...

Mais, en dépit de cette politique qui l'oblige à affronter l'impopularité, Sylvanus E. K. Olympio est contraint d'en appeler à l'aide de pays occidentaux dont la France et les Etats-Unis d'Amérique.

Une telle situation déjà difficile à gérer va s'aggraver par le retour subit et massif de Togolais chassés de la Côte d'Ivoire le 24 Octobre 1958. Nous reviendrons sur ce sujet. Pour le moment notons seulement que cet événement amène le gouvernement à réduire davantage les dépenses publiques afin de réaliser coûte que coûte l'équilibre budgétaire tant recherché. Ce sera chose faite en 1960.

Tant et si vrai que Robert Cornevin, (qui ne chérissait pas démesurément le premier Président de la République Togolaise), écrira : ***« Certes, même les partisans de Sylvanus Olympio le trouvaient sordide. Mais il faut lui rendre cette justice que les comptes de la maison étaient bien tenus. Les remboursements des dettes togolaises au trésor français le furent en des conditions de ponctualité exceptionnelle pour l'Afrique indépendante. »***⁷

Cependant, pour un développement socio-économique autoréférentiel, viable et durable du Togo, les nouvelles autorités gouvernementales demandent aux populations de s'adonner au « self-help », à l'investissement humain.

4°) Le concept de « self- help »

a) Définition

Au sens littéral, l'expression veut dire « *auto-aide* », au mieux, « *auto-assistance* ». Elle a vu le jour vers la fin de la seconde Guerre mondiale, dans les sphères de coopération internationale du *Département d'Etat* des USA, avant de gagner les milieux universitaires occidentaux et tiers-mondistes. Et ce, parallèlement au couple de notions *sous-développement/développement*. Elle découle de la théorie de la « *capacité d'absorption* » (des pays sous-développés).

En effet, les premiers théoriciens de la coopération internationale au lendemain du second conflit mondial, notamment ceux de l'univers anglo-saxon, prônaient *la thèse de la capacité d'absorption qui pourrait se traduire par la théorie des trois dollars*. Qu'est-ce à dire ? Cette conception voulait que, pour l'élaboration, l'exécution et l'évaluation d'un

⁷ Cf. Robert Cornevin, *Le Togo Nation-Pilote*, Ed. Nouvelles Editions Latines, Paris, 1963, P. 124.

projet de développement socio-économique donné, pour un pays sous-développé donné, il fallait que ce dernier apportât lui-même deux dollars et la source d'aide extérieure, un dollar. Sinon l'affaire n'allait pas marcher... Les deux dollars représentaient donc la capacité sine qua non de valorisation de l'aide extérieure.

À la vérité, cette vision simpliste des choses se heurtait à un blocage dans la mesure où, dans bon nombre de cas, le pays demandeur de l'aide ne disposait pas assez de deniers publics. *D'où la notion de «self-help» consistant en apports en nature et/ou en main d'œuvre de la part des populations bénéficiaires de l'assistance étrangère. En français, le «self-help» se traduit par l'«investissement humain».*

S'agissant du Togo plus concrètement, on sait qu'en règle générale, les populations attendaient que l'Autorité administrante pourvoie à tout ce qui a trait à l'équipement public : constructions d'écoles, de marchés, de dispensaires, de pistes, de ponts, forages de puits, etc. Alors, rompant avec cette mentalité, le gouvernement Olympio prône désormais que les petits travaux d'importance locale ou limitée devraient être réalisés par les bénéficiaires directs eux-mêmes.

De la sorte, chaque membre de la collectivité fournirait sa contribution à l'édification concrète de ce qui apparaît indispensable au bien-être commun et au progrès du pays tout entier. Chacun apporterait à la réalisation de tel ou tel bien commun sa propre contribution, selon ses propres moyens, soit en nature (paquets de ciment, camions de graviers ou de sable, de l'eau, etc.), soit en prestation de services (artisans, maçons, menuisiers, charpentiers, ferrailleurs, etc., se mettant à la disposition des ingénieurs du chantier), ou encore en numéraire.

L'idée du «self-help» avait l'avantage d'induire une nouvelle façon de percevoir le développement socio-économique, de provoquer une prise de conscience de la communauté du destin national, de susciter une saine émulation à l'échelle de tout le pays. La praxis du «self-help» devait amener chaque Togolais à comprendre que l'indépendance, la liberté, l'autodétermination, bref l'Ablodé conquis de haute lutte implique des devoirs d'édification de la nation que chaque Togolais doit accepter volontiers, de gaieté de cœur...

Car alors, d'Etat pour sa part, pourrait concentrer ses efforts sur les travaux d'envergure et d'intérêt nationaux.

Mais la mise en œuvre de la théorie du «self-help» à travers les zones rurales supposait, à la tête des collectivités concernées, des hommes sûrs, intègres, dévoués au Bien commun, faisant leur la devise «servir et non se servir»... Ces hommes, on les choisit parmi les militants patriotes radicaux chevronnés qui avaient fait leurs preuves tout au long de la marche à l'indépendance, et plus particulièrement au cours de la traversée du désert desdits radicaux.

De plus, l'idée du «self-help», très juste et noble en elle-même, aurait dû être précédée d'une campagne nationale d'explication, systématique, bien orchestrés. Qu'en est-il de la théorie à la pratique ?

b) Le «self-help» en action au Togo

À la faveur de l'enthousiasme de la victoire, le «self-help» est accueilli à bras ouverts du sud au nord du territoire, dans les premiers jours qui suivent le 27 Avril 1958.

Dans la capitale, hommes et femmes effectuent des travaux divers d'utilité publique : nettoyage de l'hôpital de Tokoin, remblaiement de la future place de l'Indépendance. À Tsévié, l'une des réalisations les plus spectaculaires et les plus prometteuses du «self-help»

aura été la construction de la mairie de cette ville. En un temps record... Oui, sous la conduite du Chef de circonscription de l'heure, *Joachim Hunlédé*, encadrés par le chef *Passah*, les notables *Adzah* et *Attipoe*, les citoyens de Tsévié accomplissent cette remarquable œuvre patriotique. Ils y parviennent en mobilisant la majeure partie des originaires de cette ville qui ont apporté leur contribution en nature et/ou financière. Chacun à sa façon et en fonction de ses possibilités, des menuisiers, des charpentiers, des maçons, etc. auront mis leurs compétences professionnelles au service de la cause commune. D'autres personnes auront fourni leurs bras à des besognes moins spécialisées comme le transport du sable, l'approvisionnement en eau, le mélange du mortier, ainsi de suite...

Oui, grâce à la volonté de la population concernée, dans la joie, la mairie de Tsévié, qui aurait sans doute coûté à l'État des millions de francs CFA, vint à exister. Ce cas tangible va rapidement faire tache d'huile et concourir à générer une atmosphère de patriotisme émulation entre les circonscriptions administratives. D'autant plus que les résultats obtenus par-ci et par-là sont publiés dans les journaux et par la radio. Voilà pourquoi Victor Hugo dit : « *les exemples vivants ont un autre pouvoir.* »

Avec l'introduction de la praxis du « *self-help* » dans la vie socio-économique togolaise, la quasi-totalité des collectivités qui, jusque-là, ne disposaient pas d'école d'enseignement primaire, allaient en créer elles-mêmes, dotées parfois de moniteurs rémunérés par elles-mêmes en attendant la prise en charge par l'Etat. Dans la plupart des situations, et sans en informer le gouvernement, lesdites collectivités construisaient les locaux, puis sollicitaient, auprès des autorités compétentes, le personnel requis. Si bien que grâce au « *self-help* », on assista à une floraison d'écoles de village surtout, dans la majeure partie des cas, pourvues de moniteurs. L'Etat intervenait, en raison de l'accroissement des effectifs, soit par la prise en charge du traitement des maîtres, soit en aménageant les établissements.

Mais si le « *self-help* » gagna d'autres domaines : constructions de dispensaires, de hangars de marché, réfections de routes, de puits etc., il n'aura pas moins connu ses limites. Limites au demeurant fort prévisibles...

c) Les limites du « self-help » au Togo

La contradiction est logée, au départ, dans la notion elle-même. Car le « *self-help* », s'agissant de l'édification d'une infrastructure minimale du territoire, s'adresse essentiellement aux zones rurales les plus défavorisées, les plus démunies. Celles-ci aussi ont besoin d'électricité, d'adductions d'eau, de réseaux téléphoniques, autant d'équipements qui commandent des capitaux dont ni les communautés directement concernées, ni l'Etat ne dispose.

De plus, même dans les cas de modestes projets, le gouvernement n'a pas toujours eu les moyens de se présenter au rendez-vous quant à ses appoints indispensables. ***De surcroît, le feu de l'enthousiasme suscité par la victoire du 27 Avril 1958 ne semble pas avoir reçu son aliment de façon régulière, soutenue. (Or, tous les peuples sont versatiles !...) Alors, ce feu allait s'étioler doucement, au fur et à mesure que les jours s'égrainaient. La funeste aube du 13 Janvier 1963 lui asséna le coup fatal !... Mais il n'est nullement impossible d'imaginer sa résurrection le moment venu...***

Entre-temps, le nouveau régime togolais aura expérimenté ses premières difficultés, un an à peine après sa naissance.

5°) Les premières anicroches internes du gouvernement

Olympio (Mai 1959)

a) La démission spectaculaire de Me Anani Ignacio Santos

(9 Mai 1959)

Les premières difficultés internes en considération ici étaient fort à craindre parce que suspendues comme une épée de Damoclès sur la tête des patriotes radicaux, parce que inhérentes à la fragilité intrinsèque de toute unité d'action de formations politiques jalouses de leur autonomie respective. Et elles avaient été effectivement craintes.

C'est ainsi que, dans mon article en date du 10 mai 1958, entre autres choses, je disais : « (...). Mais à ce plan machiavélique les patriotes ont répondu par un resserrement de leurs rangs. Le Comité de l'Unité Togolaise (CUT), le Mouvement populaire Togolais (MPT) et la Juvento sont allés à la bataille au coude à coude, proclamant les mêmes mots d'ordre. Ils ont gagné le 27 avril "haut la main".

Ainsi donc, l'arme essentielle de cette victoire, c'est bien l'UNITÉ.»⁸

Pour sa part, le Jeune Togo déclarait :

« Le Jeune Togo, réuni en congrès extraordinaire le 24 décembre 1958, après avoir analysé l'évolution générale de la situation politique en Afrique Noire et au Togo en particulier, au cours des cinq derniers mois,

- Constatant la dispersion des forces nationalistes ayant lutté jusqu'à la victoire populaire du 27 avril 1958, dispersion due essentiellement à l'insuffisance d'abnégation au service du peuple ;*
- Constatant que cette dispersion retarde dangereusement la formation d'un parti d'avant-garde devant encadrer le peuple togolais ;*
- Constatant d'autre part l'insuffisance des moyens dont dispose notre gouvernement pour résoudre au mieux les problèmes politiques, économiques et sociaux ;*
- Souligne encore une fois l'impérieuse nécessité pour tous les partis nationalistes de s'unir étroitement en vue d'une lutte beaucoup plus efficace pour une indépendance effective.*

Fidèle à son esprit et conscient de son rôle, le Jeune Togo :

- (1) entend continuer à œuvrer au milieu de son peuple et poursuivre la noble lutte pour un avenir meilleur de toutes les couches laborieuses ;*
- (2) soutient le gouvernement togolais dans son action positive dans la voie de la réalisation de l'indépendance effective du Togo ;*
- (3) Invite le gouvernement à intensifier son effort dans la mise en place des cadres en faisant appel, si besoin est, à tous les États désireux de l'aider dans cette voie.*

Par ailleurs, le congrès rend hommage au peuple et au gouvernement de la République de Guinée qui ont su réaliser l'indépendance de leur pays ;

Salue hautement la volonté manifestée par le Ghana et la Guinée de former, par leur Union, l'embryon des Etats-Unis d'Afrique, idéal soutenu par le Jeune Togo et seul espoir de l'Afrique de demain ;

Approuve, en conséquence, la déclaration du Premier Ministre du Togo selon laquelle le Togo, une foi indépendant, pourrait entrer dans les États-Unis d'Afrique en gestation.»⁹

⁸ Cf. annexe XXVI, p. 4. de La palpitante quête de l'Ablodé.

⁹ Cf. police française, Rapport sur la FEANF, 1959, PP. 38-39

Et ce que l'on craignait advint. Oui, l'éclatante victoire des radicaux, le mémorable dimanche du 27 Avril 1958, victoire acquise grâce essentiellement à l'union et à l'unité, avait fait basculer les réformistes dans l'opposition. Malheureusement, assez tôt, ces union et unité vont s'effiloche à propos des stratégies et des méthodes à adopter pour conduire le char du Togo nouveau. Et ce, surtout au sujet du délai de la proclamation de d'indépendance. Ici, il ne faut pas sous-estimer les divergences de vue entre deux personnalités aussi fortes et fières l'une que l'autre, deux personnalités de tempérament et de formation différents : Sylvanus E. K. Olympio et Anani Ignacio Santos.

Alors, un an à peine après la constitution du gouvernement Olympio, celui-ci connaît des désaccords qui commencent à le miner. Des lézardes commencent à craqueler les murs de la maison Togo. La presse de la mouvance radicale, sans pour autant s'en prendre directement au Premier Ministre, s'autorise des critiques à l'endroit de l'action gouvernementale. Plus concrètement, Negreta, par exemple, donne le ton du rôle que cette presse entend jouer désormais : « (...) nous avons également le devoir, maintenant que la liberté de presse est enfin restaurée, de faire la critique aujourd'hui, de vos projets, demain, de tous vos actes, susceptibles de soulever une certaine inquiétude dans l'opinion.»¹⁰

À vrai dire, la presse ne se privera pas de suivre à la trace, sans complaisance, l'œuvre gouvernementale.

Alliée naturelle et objective du CUT, née en 1951, soit au moment précis où le Comité s'inscrivait dans l'opposition sans compromission, la Juvento n'avait jamais pris part à des élections. Mais, à la faveur de la supervision onusienne, elle conclut, avec les autres partis radicaux, un accord qui lui permet d'aller aux élections-référendum du 27 avril 1958, sous l'unique étiquette du Comité de l'Unité Togolaise. Et la victoire une fois obtenue, la Juvento entend constituer un groupe autonome à la Chambre des députés. De plus, elle insiste sur la proclamation sans délai de l'indépendance, c'est-à-dire dès 1958.

À cet égard, Negreta, porte-voix de la Juvento, écrit, un mois seulement jour pour jour après les consultations populaires du 27 avril 1958 :

« En fin d'année, se posera à l'ONU la question de la date de l'indépendance du Togoland Oriental. Et nous basons ce pronostic sur les termes de la Résolution de l'ONU ayant recommandé les élections qui ont mis fin au règne des matamores de la réaction colonialiste. Du reste, dans le cadre du système de tutelle, le seul élément qui conditionne l'octroi d'indépendance, c'est la maturité politique du peuple intéressé. Aucune contestation n'est plus possible sur ce point quant au Peuple togolais. L'état de sous-développement économique ne peut être un empêchement à l'octroi de l'Indépendance.»¹¹

Mais, sur ce point, les dirigeants Sylvanus E. K. Olympio et Anani Ignacio Santos divergent...

Le Premier Ministre se voit assailli par mille et une contraintes inhérentes à l'exercice du pouvoir, ainsi que par des difficultés socio-économiques et financières conjoncturelles. Il décide alors, comme Vladimir Ilitch Lénine obligé par la Vie à adopter sa fameuse NEP (= « Nouvelle politique Economique ») en 1921, de temporiser, de mettre une sourdine à son programme annoncé le 16 mai 1958.

La presse juventiste lui assène des reproches divers, dont celui de n'avoir pas su (ou voulu) épurer la curie léguée par le régime de Nicolas Grunitzky. Elle dit :

¹⁰ Negreta, n° 16 du 27 mai 1958.

¹¹ Negreta, n° 16 du 27 mai 1958.

« Nous restons jusqu'ici déconcertés que notre gouvernement n'attache aucune importance à nos alarmes. Nous lui avons maintes fois signalé qu'une épuration immédiate s'impose pour débarrasser nos ministères des débris du défunt gouvernement Grunitzky... Voilà qu'à notre grande stupéfaction surgit devant nos yeux, comme le diable de la boîte, un mélancolique arrêté ministériel n° 5 du 1^{er} Août 1958 bombardant M. Byll Hilaire adjoint au commandant du cercle de Sokodé.»¹²

Une telle atmosphère ne pouvait que creuser le fossé entre les deux principaux leaders de la mouvance radicale : Sylvanus E. K. Olympio, de culture anglo-saxonne, esprit brillant, mais dont l'ardeur se trouve tempérée par le pragmatisme et l'âge ; et Anani Ignacio Santos, de formation latine, esprit non moins brillant et bouillant avocat...

Entre ces deux personnalités (au demeurant beaux-parents)¹³, les escarmouches feutrées n'allaient pas tarder à dégénérer en un véritable duel. Le 9 mai 1959, Anani Santos démissionne du gouvernement Olympio. Confirmant le dicton de chez nous selon lequel deux lions ne vivent pas dans une même cage...

J'ai cherché à connaître comment cette malheureuse démission intervint exactement. Je ne crois pas avoir réussi. D'aucuns avancent que ce serait par une simple carte de visite que le célèbre avocat aurait notifié sa décision au Premier Ministre. Ce qui aurait douloureusement blessé Sylvanus Olympio... D'autres affirment qu'Anani Santos aurait signifié sa démission par une lettre en bonne et due forme adressée au premier ministre.

Quoi qu'il en soit, c'est encore Ginette Ayélé Kponton qui reflète le mieux possible ce qu'il y a lieu de tenir pour l'essentiel dans cette triste histoire :

« Cette opposition larvée durera jusqu'au 9 Mai 1959, date de la démission de Me Santos de son poste de ministre de la Justice, des Transports et des PTT. Cette démission officialisait l'opposition latente et feutrée, née entre le CUT et la Juvento après les élections de 1958. Quoique les deux dirigeants n'aient jamais exposé publiquement les raisons qui se sont trouvées à l'origine du retrait de Me Santos du premier gouvernement Olympio, l'on peut dire sans grand danger d'erreur que c'est leur divergence de vue quant à la stratégie à adopter pour la conduite des affaires publiques qui a conduit à cette rupture.

Divergence elle-même due aux tempéraments des deux hommes et aux méthodes d'actions différentes de leurs partis respectifs : les unes dures et catégoriques, les autres beaucoup plus modérées.

Le désaccord au sommet se répercute jusqu'à la base, ce qui présente une certaine gravité car dans la victoire nationaliste de 1958, la Juvento avait joué un rôle important par son dynamisme et sa vigilance.

En outre, l'interdiction de la double appartenance qui avait existé entre ces deux partis du temps où ils étaient dans l'opposition marque encore plus la rupture.

La dissension CUT-Juvento allant en s'aggravant, on assiste à un glissement (de facto) (Godwin Tété) du régime Olympio vers un régime présidentiel et à un parti unique qui arrivera à son terme en 1961, au moment des doubles élections présidentielles et législatives.»¹⁴

Alors, entrent au gouvernement d'Olympio deux nouvelles figures : Paul Amegée et Théophile Mally, lequel gouvernement est remanié comme suit :

¹² Negreta n° 21 du 21 août 1958.

¹³ L'épouse de Me Anani Ignacio Santo, phyllis (née Tamakloe), était une nièce de Dina Olympio.

¹⁴ A. G. Kponton, op. cit. ; PP. 347-348.

Titulaire	Portefeuille ministériel
Sylvanus E. K. Olympio.....	Premier Ministre, Ministre de la Défense nationale
Paulin J. Freitas	Ministre d'État chargé des Affaires Étrangères
Paulin Amégee	Ministre des Travaux publics, Mines, Transports, Postes et Télécommunications
Dr. Hospice D. Coco	Ministre des Finances et des Affaires économiques
Théophile Mally	Ministre de l'Intérieur, de l'Information et de la Presse
Dr. Gerson-Victor Kpotsra	Ministre de la Santé publique
Paulin sèvi Akouété	Ministre de la Justice, du Travail, des Affaires sociales et de la Fonction publique
Martin Sankarédja	Ministre de l'Éducation nationale
Namoro Karamoko	Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux et forêts.

Ce deuxième gouvernement Olympio restera en vigueur jusqu'à l'assassinat politique du père-fondateur de la République Togolaise, par des forces ténébreuses..., le 13 janvier 1963.

b) La fusion du Parti Togolais du Progrès et de l'Union des Chefs et des Populations du Nord.

Au cours des douze premiers mois qui suivent le 27 avril 1958, comme tétanisés par leur revers pour le moins cuisant, le PTP et l'UCPN adoptent un profil bas. Puis ils essaient de relever la tête, de se réorganiser. Plus exactement, ils tentent de fusionner en un seul parti politique : ***l'Union Démocratique des Populations Togolaises (UDPT)***. Celle-ci aura une audience tout à fait limitée dans le pays, en raison du passé politique de ses fondateurs et des membres qui la constituent.

Par ailleurs, le lien d'antan entre le *Comité de l'Unité Togolaise* et la *Juvento* étant rompu, cette dernière formation politique se retrouve, de fait, dans l'opposition comme l'UDPT, sans toutefois nouer aucune relation de collaboration avec la fusion PTP-UCPN. En d'autres termes, le gouvernement Olympio doit maintenant faire face à deux forces d'opposition distinctes qu'on pourrait qualifier, (par analogie), respectivement « de droite » et « de gauche » : primo, et en déliquescence, l'UDPT ; secundo, la *Juvento* qui conserve toute sa vigueur et l'aura de la victoire historique du 27 avril 1958, victoire pour laquelle elle a servi de fer de lance par ses méthodes audacieuses d'action...

Ainsi donc, seule la *Juvento* pouvait inquiéter le parti au pouvoir : le CUT. Et, « de bonne guerre », celui-ci va lui réserver, principalement, ses flèches répressives apprêtées après la proclamation de l'indépendance. Ces mesures déboucheront, le 26 décembre 1961, sur l'arrestation et l'emprisonnement des dirigeants de proue de la *Juvento* : ***Anani Ignacio Santos, Ben Apaloo, Firmin Abalo, etc. Quant au chef du groupe UDPT à la Chambre des députés, Idrissou Antoine Méatchi***, il finira par s'exiler au Ghana.

En tout état de cause, il y avait là une situation déplorable, pleine de risques, potentiellement dangereuse s'agissant d'un pays où les familles s'imbriquent les unes dans les autres...

Aux problèmes internes du gouvernement Olympio, vont s'ajouter des difficultés venues de l'extérieur.

6°) Les difficultés relevant de l'extérieur

Elles sont de trois ordres : tension Togo-Ghana ; frictions entre le Togo et la France ; problèmes posés par l'afflux brutal de rapatriés togolais chassés de la Côte d'Ivoire.

a) La tension Togo-Ghana

Au cours de la période 1958-1963, les relations entre le Togo et le Ghana auront été franchement tendues, conflictuelles. Raisons fondamentales ? **Les « question éwé » et de la « reconstitution du Togoland allemand », et l'annexion du Togo occidental par le Ghana.** Laquelle annexion avait été opérée en dépit du vœu profond des Ewé qui s'étaient clairement prononcé pour leur rattachement au Togo oriental. Nous avons, en effet, déjà montré que cet état de choses provenait de la politique de Kwame Nkrumah soutenue par l'Angleterre.

Du reste, les Ewé continueront à franchir la frontière d'est en ouest et vice-versa, à des fins familiales, économiques et religio-coutumières. De ce fait, et bien que le litige demeure, on aurait pu espérer vivre une situation quelque peu cordiale entre les deux pays on ne saurait plus frères. Et ce, d'autant plus que, le soir du scrutin du 9 mai 1956, Sylvanus E. K. Olympio déclara : *« Nous ne pouvons plus parler maintenant d'unification entre le Togo oriental et le Togo occidental, puisque ce dernier a été intégré, dans des conditions que nous avons contestées, au nouvel Etat du Ghana (...). Je pense que les relations de deux pays (le Ghana et le Togo) pourraient trouver une solution dans le contexte d'une fédération de l'Ouest africain. »*¹⁵

Il n'en fut rien. Mieux, après le télégramme de félicitations que Kwame Nkrumah adresse à Sylvanus E. K. Olympio, suite à la victoire du 27 avril 1958, des réunions politiques organisées dans les districts de Hô et de Kpando sont dispersées à coups de mitraillettes, deux parlementaire éwé, S. G. Antor et Ayéké arrêtés et condamnés à six ans de travaux forcés.

De plus, le gouvernement ghanéen affiche des déclarations et des comportements qui laissent soupçonner qu'il nourrit des visées annexionnistes à l'endroit du Togo oriental. Par exemple, le 28 Mai 1958 à Hô, Kwame Nkrumah proclame : *« Le Ghana et le Togo français sont dominés par le problème humain que crée la frontière artificielle qui divise une région peuplée des mêmes groupes autochtones. »*¹⁶

En Septembre de la même année, S. G. Antor et Ayéké sont libérés, ce qui pouvait faire penser à un apaisement du côté ghanéen. Eh bien pas du tout ! Le 7 octobre 1958, le ministre ghanéen de l'Intérieur, **Krobo Edusey**, administre une sortie verbale tonitruante à Aflao, frontière ouest de Lomé, où les Togolais se rendent fréquemment pour des achats.

La déclaration de **Krobo Edusey, personnage haut en couleur**, tant par sa forme que par son contenu, produit l'effet d'une intolérable provocation dans cette contrée peuplée d'Ewé.

Que dit le ministre ghanéen ? Venu soutenir dans cette localité le candidat du CPP Ashiboe contre Zigah de l'opposition au régime d'Accra, à l'occasion d'élections municipales, Krobo Edusey donc, dans cette tournée qui l'avait, de prime abord,

¹⁵ Cité par A. G. Kponton, OP. cit. , P. 349.

¹⁶ Cité par A. G. Kponton, OP. cit., p. 350.

amené à Anlogan, Kéta et Hô, menace de peines allant de cinq à quinze ans d'emprisonnement, agrémentées de fortes amendes et de confiscations de biens, ceux qui oseraient s'intéresser à la politique togolaise visant un remembrement du Togo. D'autre part, les mêmes pénalités sont brandies à l'encontre de ceux que l'on surprendrait porteurs d'une photographie de Sylvanus E. K. Olympio, ou d'une carte d'adhésion au CUT ou à la Juvento. Or, dans les contrées éwé, et plus particulièrement dans les maisons de l'est de la Basse Volta, il n'est point rare de voir accrochés dans les salons des calendriers togolais et des photographies du leader du *Comité de l'Unité Togolaise*.

La sensation créée par le belliqueux discours de Krobo Edusey dans les milieux politiques de chez nous est jugée si scandaleuse que, sans tarder, son homologue togolais, figure non moins haute en couleur, Théophile Mally va monter au créneau dans la zone orientale d'Aflao et, du sommet de son éloquence de pasteur raté, lui répondre. ***Lui répondre en des termes qui n'étaient point de nature à calmer le jeu...***

Plus pondéré que son ministre de l'Intérieur, dans une interview intitulée « M. Olympio fait le tour des questions d'actualité brûlante », accordée à Robert Cornevin, le Premier ministre dit : « *J'ai peur que M. Nkrumah ne soit pas très heureusement conseillé, notamment par George Padmore et Geoffrey Bing qui sont des marxistes et ont sur lui une influence que je crois excessive.* »¹⁷

Le 8 Octobre 1958, les autorités d'Accra ferment leur frontière commune avec le Togo¹⁸. Cependant, en Janvier 1962, malgré les fils de fer barbelés, désireux d'aller saluer l'une de mes sœurs aînées mariée et vivant à Aflao, que je n'avais pas vue depuis quinze bonnes années, je m'y fis conduire par l'une de mes sœurs cadettes, par des sentiers et des pistes bien connus de part et d'autre de la frontière...

Il s'agissait donc d'un conflit fratricide superfétatoire, inutile, préjudiciable au Togo comme au Ghana. ***Un conflit qui, en réalité, était une guerre beaucoup plus des chefs que des peuples concernés...***

Car, les Ewé constituent au Ghana une élite intellectuelle active représentant 20 à 30 % des cadres de l'Administration et du commerce. En tout état de cause, lors de la visite du Secrétaire général des Nations Unies, Dag Hammarskjöld, dans notre pays le 29 septembre 1959, Sylvanus E. K. Olympio déclara :

*« Je saisis également cette occasion pour vous dire, dans des termes non moins clairs et nets, afin qu'il ne subsiste pas le moindre doute, que le gouvernement de la République du Togo, ainsi que le Peuple togolais tout entier, n'accepteraient jamais l'intégration pure et simple de leur pays à l'Etat du Ghana. »*¹⁹

Et le Togo accueillera à Lomé des opposants au régime de Kwame Nkrumah, cependant qu'à Accra se réfugieront des éléments de l'opposition au gouvernement Olympio, comme Simon Kpodar et Idrissou Antoine Méatchi... Une telle tension n'a d'ailleurs pas disparu pour de bon avec la disparition des deux grands leaders africains que furent Sylvanus Epiphanyo Kwami Olympio et Kwame (Francis) Nkrumah. Tant et si vrai qu'en 1977, paraît un cahier inédit, d'un certain I. B. Bawah, Secrétaire exécutif d'un « Mouvement National de Libération du Togo Occidental »,

¹⁷ Cité par A. G. Kponton, op. cit. , P. 351.

¹⁸ Cf. N. L. Gayibor (sous la direction de), Le Togo sous domination coloniale, Ed. Presses de l'UB, Lomé, 1997, P. 219.

¹⁹ Notes et documents, septembre 1960.

cahier intitulé « LE TOGO DROIT S'UNIR ». Ce curieux document qui, pour le moins, semble suggérer la lutte armée, se termine ainsi :

*« Nous vaincrons !
Nous vaincrons !
Nous vaincrons un jour !
Ô! au fond de mon cœur !
Je crois fermement
Que nous vaincrons un jour !*

Tant et si exact qu'en 1976, c'est-à-dire vingt ans après l'annexion du Togo occidental par le Ghana, la « question éwé » sera encore à l'origine de la détérioration des relations entre les deux Etats voisins et frères. En effet, le 6 Décembre 1976, le ministre ghanéen des Affaires étrangères, le colonel Roger Felli, demandait au gouvernement togolais d'expulser les dissidents ghanéens qui réclamaient la sécession de la région de la Volta du Ghana oriental et son rattachement au Togo...²⁰

Oui, tant qu'un problème géopolitique n'est pas réglé une bonne fois pour toutes à l'entière satisfaction des peuples concernés, il refait toujours surface périodiquement...

b) Les frictions entre Lomé et Paris

Le leader de la mouvance radicale du patriotisme togolais a toujours, depuis son élection comme vice-président du « *Cercle des Amitiés françaises* » le 5 Septembre 1936, démontré sa bonne et sincère disposition envers la France. Mais les autorités de Paris n'ont jamais placé le « ***trop indépendant Olympio*** »²¹ dans leurs bonnes grâces. Pourquoi ? ***Eh bien ! Tout simplement parce qu'il était un patriote fervent qui aimait son pays. Qui pensait que chaque peuple, si petit soit-il, a droit à la dignité et au respect...***

Dès le surlendemain des élections-référendum du 27 Avril 1958, interrogé sur l'avenir des relations entre Lomé et Paris, Sylvanus E. K. Olympio explicite sa pensée, à savoir que « ***les chances de coopération réelle entre la France et le Togo, dans la franchise et l'égalité n'ont pas diminué, mais au contraire ont été accrues par le scrutin du 27 Avril*** » (...) ***L'Assemblée togolaise va maintenant avoir à examiner le statut du pays, afin d'aboutir rapidement à un accord avec la France pour l'établissement d'un statut, sinon complètement définitif, du moins susceptible d'être accepté pour quelque temps par les Togolais. « Je ne suis nullement anti-Français, mais je crois que le respect de l'indépendance mutuelle est nécessaire à l'amitié des Peuples.»***²²

S'agissant de la requête de levée la tutelle, introduite auprès de l'Organisation des Nations Unies par les autorités de la République Autonome du Togo, de concert avec la France, Sylvanus E. K. Olympio répond, ce même 29 Avril 1958, que le Comité de l'Unité Togolaise s'y oppose toujours « parce que le pays n'est pas encore indépendant et parce que la Tutelle de l'ONU constitue une garantie contre l'intégration d'un Togo autonome dans une Union Française (...). ***Mais si nous avons l'indépendance, nous n'avons plus aucune raison de nous y opposer*** »²³.

Ainsi sont clairement posées les nouvelles et claires bases des relations entre le Togo et l'ex-métropole : égalité en droit, respect mutuel des deux Peuples intéressés ;

²⁰ Cf. A. G. Kponton, op.cit., p. 352.

²¹ C'est le titre que François-Xavier Verschave a donné au chapitre consacré à Sylvanus Olympio dans son ouvrage, *La Françafrique*. Le plus long scandale de la République, Ed. Stock, Paris, 1998, PP. 109-126.

²² Cf. Jean Bidault, op. cit, p. 13.

²³ Cf. Jean Bidault, op. cit., idem.

l'indépendance totale (l'Ablodé nogo !), demeurant la condition sine qua non de la levée de la tutelle.

Les résultats des élections-référendum du 27 Avril 1958 se sont avérés on ne peut plus lumineux : ***le Peuple togolais a choisi de rester togolais et non de devenir français.*** Or, nous savons qu'à Brazzaville (30 Janvier–8 Février 1944), ***la volonté de la France de maintenir les territoires de son empire d'Afrique Noire dans son giron ad vitam aeternam, avait été gravée en caractères majuscules...*** Il y avait donc lieu de craindre que les relations du gouvernement Olympio avec la puissance administrante s'annoncent, pour le moins, délicates.

Voilà pourquoi, dans notre article en date du 10 Mai 1958, sous le titre « ***Les impérialistes n'ont point dit leur dernier mot*** », nous écrivions : « *Vraiment, il faut avoir la candeur d'un agneau (bêlant) pour s'imaginer que les impérialistes se croient pour autant battus. (...) Croit-on, dans ces conditions, que les colonialistes français demanderont au Seigneur des bénédictions pour les Togolais ? Non, ils ne le feront jamais ! L'ennemi ne peut pas être pour nous une mère, il ne peut pas être pour nous un père. L'ennemi est vilain, méchant, cynique, félin ; l'ennemi ne reculera devant aucun crime pour perpétuer son exploitation et son oppression inhumaines. Il cherchera par tous les moyens (imaginables) à torpiller notre évolution.* »²⁴

Nous avons tracé ces lignes le 10 Mai 1958 ; le 13 Janvier 1963, Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio est assassiné !...

À coup sûr, des frictions entre les gouvernements togolais et français n'allaient pas tarder à se faire jour. C'est ainsi que, dès le mois de Juin 1958, notre Premier Ministre adressa le télégramme ci-après au Conseil de Sécurité des Nations Unies : « ***Prends héritage d'une situation difficile du précédent gouvernement et ne reçois aucune aide ni compréhension de l'autorité administrant française.*** »²⁵

Et, lorsqu'en Septembre de la même année, il conduisit à Paris une délégation comprenant Sylvanus E. K. Olympio, Anani Ignacio Santos et Jonathan Sanvi de Tové, pour des négociations bilatérales, le général de Gaulle, qui venait de revenir aux affaires à la tête de son pays, et qui était en train d'organiser la « Communauté Française » à la place de l'« Union Française », ***le général de Gaulle donc ne semble avoir bien voulu mettre quelques gouttes d'eau dans son vin qu'à cause des services rendus par notre Premier Ministre à la France Libre et qui lui valurent la prison en 1942/1943.*** À ce propos, lisons Claude Gérard :

« *Quand vient son tour de prendre en main la conduite de son pays, certes le Premier Ministre de "L'ABLODÉ" ne se cache-t-il pas la tête dans le sable comme les autruches à la manière de ses adversaires d'avant 1958... Il fait preuve de son réalisme habituel dans le maniement des affaires sérieuses. "Il faut gérer notre petit État comme une grosse maison de commerce", disait-il, dès ce moment.*

« *Et parce que les intérêts du jeune État l'exigeaient, le Premier Ministre Olympio alla expliquer au général de Gaulle – c'était en automne 1958- que bien que les Togolais aient définitivement acquis leur indépendance, ils ne souhaitaient pas brusquer les choses et préféraient attendre avril 1960 pour la proclamation effective de leur souveraineté internationale. D'ici là, le statu quo, en ce qui concerne la présence et l'aide françaises, leur paraissait être la solution la plus sage. Le général de Gaulle fut, paraît-il, difficile à convaincre. Les Togolais ayant choisi l'indépendance, il entendait assortir celle-ci d'une coupure immédiate entre le Togo et la France. Sylvanus Olympio maniant toujours l'humour*

²⁴ Cf. annexe, XXVI, P. 7. de notre livre *La palpitante quête de l'Ablodé.*

²⁵ Cité par Gilchrist S. Olympio, *Mon combat avec et pour le Peuple togolais*, Ed. Balance, Charleroi, 1998, p48.

avec le même à propos, rappela alors à l'ancien chef de la France Libre sa mésaventure de jadis lorsqu'on le "libéra" en pleine nuit, sur une piste de brousse sans autre viatique que l'ordre brutal de déguerpir au plus vite vers un avenir... libre. La France allait-elle user du même procédé, en 1958, s'agissant cette fois de tout le Togo ? Le Premier Ministre Olympio eut gain de cause. Durant deux ans, il s'efforça de préparer la nation togolaise à son nouveau destin. **"La Nation togolaise, déclarait-il, en octobre 1959, devant la Chambre des députés à Lomé, que nous construisons pierre à pierre, doit s'incorporer, après son accession à l'indépendance, dans cette société universelle des hommes libres à laquelle aspirent les plus nobles cœurs de notre temps"».**²⁶

Alors, lesdites négociations aboutiront au communiqué qui suit :

« Sur la base des engagements pris le 18 novembre 1957 devant l'Assemblée générale des Nations Unies par le ministre de la France d'Outre-mer, aux termes desquels le gouvernement français n'exercerait plus au Togo que les attributions relatives à la diplomatie, la défense et la monnaie, ainsi que les dispositions de la résolution n° 1182 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 29 Novembre 1957, relatives au transfert des pouvoirs et à l'avenir du Togo, le gouvernement de la République française a donné acte au Premier Ministre de la République Togolaise de l'option du Togo en faveur de l'indépendance à l'issue du régime de tutelle.

En conséquence de quoi il a été convenu des modifications essentielles à apporter au statut actuel, en vue de réaliser la dernière étape de l'évolution des institutions togolaises avant l'indépendance.

Il a été entendu en outre que la procédure de "Levée de tutelle" engagée dès 1956 devant l'Assemblée générale des Nations Unies en conformité de l'article 76 de la Charte, serait poursuivie au cours de la session actuellement réunie à New York en vue de l'abrogation de l'Accord de Tutelle en 1960 »²⁷

c) Problèmes posés par le rapatriement subit de ressortissants togolais chassés de la Côte d'Ivoire.

Traitant de l'évolution de l'enseignement au Togo, nous avons observé que la scolarisation a été relativement très tôt développée chez nous. À telle enseigne qu'elle a même généré un « excédent » de cadres moyens qui aura été utilisé dans les territoires des Afrique Occidentale et Equatoriale Françaises (AOF et AEF,) à l'exception du Dahomey (République du Bénin).

S'agissant plus particulièrement de la Côte d'Ivoire, non seulement la Fonction publique, mais aussi le secteur privé regorgeaient de cadres togolais et dahoméens. À la longue, naturellement, un tel état de choses déboucha sur une xénophobie chez les autochtones. Xénophobie qui, à son tour, se concrétisait, de temps à autre, par des pogroms anti-Dahoméens et anti-Togolais.

D'ailleurs, les communs des autochtones ivoiriens ne distinguaient nullement les Dahoméens des Togolais ; ils les englobaient tous par le vocable de « **Dahomé** ».

Mais comment expliquer que ces heurts, jusque-là mineurs, devinrent brutalement, le 24 Octobre 1958²⁸, alors que Félix Houphouët-Boigny se trouvait en France, une bataille

²⁶ Claude Gérard, *Les pionniers de l'indépendance*, Paris, 1975, p.104.

²⁷ Cf. Robert Cornevin, *Histoire du Togo*, Paris, 1969, PP. 398-399.

²⁸ Cf. N. L. Gayibor (sous la direction de), *Le Togo sous domination coloniale, 1884-1960*, Ed. Les Presses de l'UB, Lomé, 1997, P. 219.

rangée, une chasse systématique à l'homme? Un pur hasard? Une banale coïncidence lorsqu'on sait que le Togo a dit non à l'impérialisme et au colonialisme le 27 Avril seulement de cette même année? Ne pourrait-on pas conjecturer qu'il y a là **une manœuvre diabolique en vue de créer des difficultés au gouvernement Olympio et, pourquoi pas, de détourner les pays de l'AOF et de l'AEF de l'indépendance?** En tous cas, plus d'un observateur n'a point manqué d'avancer cette hypothèse qui, au reste, n'apparaît en rien impossible eu égard au machiavélisme notoire des colonisateurs...

Toujours est-il que, **du jour au lendemain, plus de 5 000 Togolais** vivant en Côte d'Ivoire se virent forcés de quitter ce pays et de rentrer précipitamment au bercail. **Dans le dénuement complet...**

À ce sujet, voici ce que disait l'Ivoirien de la rue :

« *Bato vien, Dahomé vien.
Bato parti, Dahomé parti pas.
Dahomé vien peti valise
Dahomé parti gro gro male.
Dahomé-là même on dirê
i gagné pas mangé ché lui o.
On frappé lui, mê i resté quand même comme goudron.
Mê ozourdui (24/10/1958) Dahomé couri zousqu'à
Son dépié-là i fê un !* »

Ce retour soudain, inopiné, des Togolais « *sinistrés* » comme on les appelait, fut dramatique : par bateaux de fortune, par camions, par avions. Le gouvernement Olympio fut désemparé. Les rapatriés mirent sur pied une association : ***l'Union des Sinistrés et Rapatriés de Côte d'Ivoire (UNISIRACI)***. Une délégation officielle de négociations fut envoyée en Côte d'Ivoire ; elle comprenait Gerson-Victor Kpotsra (Ministre de la Santé publique) ; Emmanuel Kponton Quam-Dessou dit Koko (député-maire d'Aného), Paulin Sêvi Akouété (Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Affaires sociales), Adama Tassa, Célestin Atohoun, Michel Ahyi (tous trois rapatriés de Côte d'Ivoire).

Une « commission d'études pour le reclassement des rapatriés de Côte d'Ivoire » fut créée par arrêté n° 21/ PM/MTAS-FP du 27 janvier 1959²⁹.

En fin de compte, la Côte d'Ivoire aura versé une somme de 199 millions de francs CFA pour le dédommagement des sinistrés togolais, contre 25 millions de francs CFA initialement proposés.

Plus tard, à partir du 22 octobre 1962, d'autres Togolais expulsés du Congo-Brazzaville et du Gabon viendront grossir les rangs de ceux de Côte d'Ivoire, portant l'effectif à environ 6 900 sinistrés³⁰. Mais seul le pays de Félix Houphouët-Boigny aura contribué financièrement à alléger la misère de nos compatriotes chassés de leurs lieux d'accueil³¹.

En conclusion, nous remarquerons qu'entre 1958 et 1960, le peuple togolais et le gouvernement Olympio, au total à peine un million et demi d'âmes, se trouvaient confrontés à des contraintes socio-économiques et politiques d'origines aussi bien internes qu'extérieures. Contraintes dont certaines les avaient surpris. Ils étaient conscients que, pour faire face valablement à ces difficultés, ***l'autarcie s'avérait, d'évidence, hors de mise.***

²⁹ Cf. *Journal officiel* (1959) du 16 février 1959, PP. 140-141.

³⁰ Ces informations m'ont été fournies le 28 / 10 / 1998 par mon aîné et ami Boèvi Joseph Placca, ex-Inspecteur du Travail.

³¹ *Idem.*

Ils acceptaient dès lors le principe de la coopération internationale, ***dans la dignité et le respect mutuel des pays concernés, aussi petits soient certains d'entre eux. Ils souhaitaient la levée de la tutelle, mais en toute transparence, comme conséquence de l'indépendance véritable.*** Ils appelaient également de leur vœu sincère la solidarité naturelle interafricaine, panafricaniste, à la seule condition qu'elle n'entraîne point la disparition de la terre de leurs aïeux : le Togo. À cet égard, et ***à l'intention des autorités ghanéennes de l'époque, le Peuple de Lomé orchestra une marche mammouth dans la capitale quelque temps avant la proclamation de l'indépendance...***

Oui, une chanson patriotique populaire de chez nous dit :

Version éwé	Version française
Mia be Togonyigba ya menyé nadeko o, Gake nye medibe ne Woabu o. (bis)	Notre terre le Togo n'est rien, Mais je ne veux pas qu'elle disparaisse (bis)
Venunye, Mawu venunye (bis) Venunye, venunye, Mawu venunye, Mia be Togonyigba Mega bu o !	Accorde-moi Ta grâce Dieu accorde-moi Ta grâce, (bis) Accorde-moi Ta grâce, Accorde-moi Ta grâce Que notre terre le Togo ne disparaisse pas !

Voilà pourquoi, malgré toutes ces difficultés du moment, l'indépendance du Togo sera célébrée par les Togolais dans la plus pure allégresse.

7°) La proclamation solennelle de l'indépendance : ***27 Avril 1960***

L'une des raisons essentielles ayant motivé le report de la proclamation de l'indépendance réside dans le désir de se donner assez de temps afin de préparer des festivités dignes des sacrifices consentis pour l'accession à la souveraineté internationale. C'est pourquoi, entre autres choses, le gouvernement Olympio décide l'édification d'un hôtel capable d'héberger les invités de marque. Ce sera l'« **Hôtel Le Bénin** » de cent chambres, bien connu à Lomé. La date choisie pour la proclamation de l'indépendance est le 27 Avril 1960 : le 2^e anniversaire de la mémorable victoire populaire de l'inoubliable 27 avril 1958. La célébration est en effet préparée avec le plus grand soin sur toute l'étendue du territoire.

Les paroles de l'hymne national : « **Terre de nos Aïeux** », émanent de l'évêque **Robert Anyron Dosseh**, tandis que la mélodie de **ce chant sacré** est l'œuvre de mon ami personnel le professeur **Alex Casimir Dosseh**³². Le drapeau togolais est conçu par l'artiste **Paul Ahyi**, en collaboration avec **Jean Johnson**, tous deux fils du pays... Ce drapeau se compose de cinq bandes alternées : trois vertes, deux jaunes, avec, dans l'angle supérieur gauche, un carré rouge portant une étoile blanche à cinq branches, ces dernières représentant chacune l'une des cinq régions géo-naturelles du pays. Le vert, le jaune-or, le rouge et le blanc symbolisent sans doute respectivement :

- (i) l'agriculture (base de l'économie du pays) et l'espérance ;

³² Dans les années 50, je vis un jour avec Alex Dosseh un vieux livre où les Allemands avaient consigné la musique du tam-tam de chez nous en solfège. Je fus émerveillé, Ed. Bien ! plus tard, mon aîné et ami m'informa que c'est cette musique-là du terroir togolais qui lui inspira la mélodie de « Terre de Aïeux »...

- (ii) la richesse et la prospérité que le travail doit apporter au peuple ;
- (iii) le sang des martyrs de la quête de l'Ablodé ;
- (iv) enfin la paix et la concorde auxquelles aspiraient et aspirent encore les Togolais.

En somme, les deux principaux emblèmes de la patrie sont nés des entrailles authentiques de notre Peuple...

Le Monument de la défunte République Autonome du Togo devient le Monument aux morts. Quant au **Monument de la République Togolaise**, il est réalisé par l'architecte français **Georges Coustère** assisté par Paul Ahyi. Cet édifice, « par un merveilleux raffinement pour des spectateurs non tropicalisés, ne peut être vraiment apprécié grâce aux jeux d'ombres que pendant la nuit, en des conditions d'ombre et de fraîcheur admirables »³³. Ledit monument porte l'inscription suivante :

**« Peuple Togolais,
Par ta foi, ton courage et tes sacrifices,
La Nation togolaise est née. »**

La devise de la nouvelle République Togolaise s'énonce : « TRAVAIL- LIBERTÉ-PATRIE ». Les armoiries figurent en annexe XXX de mon livre *La palpitante quête de l'Ablodé*.

Parmi les invités d'honneur intitulés personae, se trouvaient l'Inspecteur français d'enseignement Robert Imbert, auteur du fameux manuel de lecture Mon ami Kofi, ainsi que le dernier Gouverneur allemand au Togo : **Adolf Friedrich Herzog Von Mecklenburg**.

Deux jours avant la proclamation de la souveraineté internationale, le 25 Avril 1960, à 11 heures, un deuil cruel frappe les patriotes togolais. **Leur vieux, grand, respecté et écouté mentor : Augustino Ezéchiel de Souza (1877-1960) rend l'âme**. Mais comme le veut la coutume de chez nous, l'annonce de ce décès inopiné est différée en vue de ne pas assombrir les réjouissances **du 27 Avril 1960 qui aura été l'alpha et l'oméga des vingt dernières années du vieux lutteur Augustino de Souza dit Gazozo**³⁴.

Ginette Ayélé Kponton écrira avec un respect remarqué :

*« On ne peut pas ne pas penser, à cette chansonnette nationaliste qui comparait les dirigeants CUT aux personnages bibliques. Dans cet air, Augustino de Souza symbolisait Moïse, et il est quelque peu intéressant de comparer la mort de ce militant CUT à celle du prophète qui ne vit pas la terre promise. Les militants CUT ne manqueront pas de faire le rapprochement. »*³⁵

Oui, le 27 Avril 1960, notre petit Togo devenait un État souverain sur l'échiquier international... Des télégrammes de félicitations fusent de toutes parts et affluent dans notre capitale. En voici deux échantillons cités pour le caractère singulièrement pertinent de leurs contenus respectifs³⁶.

³³ Robert Cornevin, *Togo nation-pilote*, Paris, 1963, p.121

³⁴ Propriétaire de vastes cocoteraies, le vieux notable Augustino de Souza était l'un des personnages les plus riches du Togo. Mais on le disait, tel Harpagon, très proche de ses sous... D'où le surnom « Gazozo » (Ga = argent ; zozo = chaud). Cependant, il aura, à la fin de sa vie, brûlé énormément de ses propres deniers pour la cause indépendantiste.

³⁵ A. G. Kponton, op. cit., P. 362.

³⁶ Cf. *idem*, p. 356.

i) Le pape Jean XXIII aux Togolais :

« Que chacun d'entre vous songe à collaborer de toutes ses forces à la prospérité de la Patrie en chassant les illusions dont la plus grave serait de croire que l'indépendance politique résout toutes les difficultés. »

ii) Le Président libérien William V.S. Tubman au Togo :

« Mes vœux de bonne santé et de nombreux succès pour vous-même, de paix, de prospérité et de solidarité pour le gouvernement togolais et son peuple. »

Le Libéria prévoit également un programme spécial à l'occasion de l'indépendance du Togo :

Votre drapeau national flottera sur Cape Mesurado, et à 6 heures précises du matin un coup de canon retentira du fort Norris pour annoncer l'aube et la naissance d'un nouvel État africain ; à 8 heures du même matin, un autre coup de canon sera donné à fort Norris pour hisser le drapeau et à midi, 21 coups de canon retentiront pour adresser un salut à votre pays et lui souhaiter la bienvenue dans la communauté des nations. À 18 heures, un autre coup de canon sera donné pour ramener le drapeau. »

Lisons encore Robert Cornevin qui, disons-le, n'aura pourtant guère accompagné de gaieté de cœur l'accession du Togo à sa souveraineté internationale :

« Les fêtes de l'indépendance constituent la grande affaire de l'année 1960. Un hôtel de cent chambres, l'hôtel Le Benin, est édifié en un temps record. Une magnifique piscine dans les jardins de l'hôtel (qui malheureusement attendra deux années sans ration d'eau) complète un magnifique décor. Un Comité des fêtes de l'indépendance, animé par l'administrateur Maniglier, prépare minutieusement les détails de cette opération de prestige. Pendant plus de six mois, le Togo prépare le 27 Avril. Et ce jour tant attendu, en présence de M. Louis Jacquinot représentant le gouvernement français, l'indépendance du Togo est proclamée.

Le grand discours que Sylvanus Olympio prononce à l'Assemblée nationale devant l'ensemble des invités est un chef-d'œuvre d'habileté qui constitue le grand moment des festivités avec la démonstration des petits chanteurs à la croix de bois. Il rend hommage simultanément à l'Allemagne et à la France, aux Nations Unies, exprime des vues sages, modérées et pertinentes sur l'unité africaine et la nécessaire construction nationale.

Les fêtes de l'indépendance constituèrent un éclatant succès d'organisation, et furent suivies normalement le 20 Septembre 1960, de l'entrée du Togo aux Nations Unies.»³⁷

Ce jour, le 27 Avril 1960, à minuit pile, aux cris de Ablodé ! Ablodé ! L'Indépendance fut proclamée tandis que 101 coups de canon étaient tirés de l'avis « Paul Goffruy » mouillant au large de Lomé. Aux « petits chanteurs à la Croix de Bois » revint l'honneur de chanter l'hymne national ***Terre de nos Aïeux*** en ce moment historique, pathétique. La foule loméenne en liesse, massée dans les jardins du palais du gouvernement, assiste à ces cérémonies au cours desquelles, pour la première fois, le drapeau togolais est hissé. Moment d'intense émotion pour tous : Togolais, autorités françaises dont M. Louis Jacquinot, représentant la France à l'installation de la première République togolaise, délégués des pays invités.

« Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?

³⁷ Cf. R. Cornevin, *idem*, PP. 121-122.

La nuit est longue mais le jour vient, répond La sentinelle.»³⁸

C'est par ces mots du prophète Isaïe que Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio entama son merveilleux discours circonstanciel. Pour ma part, ne pas reproduire ce discours ici, *in extenso*, reviendrait à un quasi sacrilège.

À ce sujet, Robert Cornevin écrit :

« Le 27 Avril 1960, en présence de M. Jacquinot représentant le gouvernement français, l'indépendance du Togo était proclamée.

À cette occasion, M. Sylvanus Olympio devait faire à la Chambre des députés un discours d'une très haute tenue qui pourrait s'intituler « Bilan, possibilités et perspectives de la Nation togolaise » ; nous ne pouvons mieux faire que d'en donner le texte intégral :

Notre cher Togo, notre terre bien aimée devient aujourd'hui, au moment même où je parle, un pays libre, le Peuple togolais devient une Nation indépendante, souveraine, appelée à participer à la vie internationale, de concert avec les autres Nations, sur un pied de complète égalité.

Le Peuple togolais exulte. Une émotion intense nous étreint, et les mots sont impuissants à traduire notre bonheur en ce jour unique de notre histoire.

Ce jour unique, nous n'avons cessé d'y penser, depuis des années. Des années durant, nous l'avons préparé, nous l'avons voulu de toute notre volonté, de toutes nos forces. Aucun sacrifice ne nous a paru trop grand pour y parvenir. Nous l'avons attendu avec impatience, dans la fièvre et l'espoir. Et voilà que le rêve devient réalité, notre Togo va jouir de son indépendance.

Qu'il me soit permis de souligner que nous avons gagné la joie de vivre ce jour par un effort constant, soutenu pendant quinze ans, malgré de nombreuses difficultés qu'il nous a fallu surmonter les unes après les autres. Si notre pays –Dieu en soit loué– n'a pas traversé l'épreuve de luttes sanglantes, comme il en fut malheureusement pour d'autres Nations, il nous a fallu cependant affirmer nos droits, convaincre de la justesse de notre cause, démontrer aussi notre capacité à gérer nos affaires. Ma pensée va vers tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre, de près ou de loin, directement ou indirectement, vers tout le peuple togolais, uni dans la détermination à vivre libre.

Ce n'est ni le moment ni le lieu de raconter l'histoire de la Nation togolaise. Je désire seulement rappeler que la colonie allemande du Togo, aux frontières déterminées avec l'arbitraire qui a présidé au partage de l'Afrique au siècle dernier, placée après la Première Guerre mondiale sous mandat de la Société des Nations, confiée pour partie de son territoire à la Grande-Bretagne, pour partie à la France, est devenue en 1946 un pays soumis au régime de la tutelle de l'Organisation des Nations Unies, et administrée par les deux anciennes puissances mandataires.

Quelque discutables qu'aient été les frontières qui nous furent ainsi attribuées, un sentiment d'unité nationale a pris corps, s'est développé, s'est affermi, s'est imposé. Depuis 1945 et tout spécialement grâce à l'Organisation des Nations Unies, une très vive aspiration à l'indépendance s'est fait jour dans les territoires coloniaux qui, comme le Togo, avaient pris conscience de leur existence en tant que nation. Nous avons l'honneur d'avoir été parmi les premiers à l'affirmer hautement et à demander une modification fondamentale de notre régime politique. Peu à peu nos idées se sont répandues, se sont précisées, et si d'autres pays ont atteint avant nous le but que nous touchons aujourd'hui, j'ai la conviction que c'est un peu grâce au Togo.

³⁸ Isaïe XXI, 11-12.

En ce jour, comme d'ailleurs en aucun moment du passé, il n'y a place dans notre cœur pour aucune haine, aucun ressentiment. Au contraire – et je tiens à le déclarer tout haut – nous n'éprouvons que de la reconnaissance envers les puissances qui ont administré nos affaires.

Reconnaissance envers l'Allemagne qui a été historiquement la première à apporter chez nous la vie moderne : elle a ouvert les premières routes, tracé nos chemins de fer, apporté les premiers remèdes de la science aux maladies et aux épidémies qui nous décimaient, bâti les premières écoles, dirigé notre économie vers le commerce mondial. En trente années son travail fut considérable et marqua profondément notre pays.

Reconnaissance à la France qui n'a pas failli à ses traditions de libéralisme et de générosité pendant les quarante années de son administration au Togo. Par ses soins jamais le Togo ne fut confondu avec aucun pays voisin et notre personnalité fut toujours respectée ; ce fait fut capital pour la formation de notre nation. Malgré l'immense tâche de reconstruction qui lui incombait à la suite de la dernière Guerre mondiale, la France a eu à cœur d'investir de très importants capitaux pour assurer notre développement économique et social et ce ne serait qu'ingratitude de dénier toute l'efficacité au rôle du « FIDES ». En outre, par des réformes politiques essentielles, ébauchées au lendemain de la dernière Guerre mondiale, elle nous a donné les moyens de préparer l'indépendance en nous initiant à la gestion des affaires publiques. Je sais le rôle capital qu'a joué en cette matière l'Assemblée Représentative du Togo, dont l'honneur m'échut d'en être à plusieurs reprises le président, et qui était devenue par la suite Assemblée Territoriale. La loi-cadre de 1956 accéléra encore ce processus. Il me plaît de rendre ici un hommage tout particulier à la personne du président de la République française, que les impératifs de la politique mondiale ont empêché d'être parmi nous aujourd'hui, le général de Gaulle, qui, un des premiers, a compris que l'Afrique ne pouvait rester dans l'immobilisme et que l'homme africain devait assumer ses propres responsabilités.

Je me dois aussi de dire toute la reconnaissance que nous avons pour l'Organisation des Nations Unies, pour les hommes qui ont eu l'idée de cette institution et pour les pays membres. L'ONU a été l'espoir qui nous a soutenus durant ces dernières années, d'elle nous avons puisé tous les encouragements en la justesse de notre cause avec l'assurance de ne pas être laissés sans soutien et sans recours lorsque le régime de tutelle prendrait fin, et ceci sans rien aliéner de notre souveraineté.

À tous les fonctionnaires d'outre-mer, administrateurs de tous grades, médecins, instituteurs, militaires de tous grades, aux missionnaires et commerçants qui ont contribué à cette grande tâche qui est celle de bâtir une nation, j'exprime ma reconnaissance profonde.

Je ne retarderai pas davantage le moment d'adresser publiquement nos remerciements émus à toutes les nations qui, en ce jour, ont tenu à se faire représenter par d'éminentes personnalités à la naissance de leur jeune sœur, la Nation Togolaise, affirmant ainsi l'esprit de solidarité internationale qui les anime ; qu'elles soient assurées que notre amitié leur est acquise. Excellences, croyez que mon pays vous sait le plus grand gré d'avoir accepté l'abandon momentané de vos occupations, d'avoir accepté d'affronter un long voyage et, pour beaucoup, un pénible changement de climat, pour venir rehausser de votre présence l'éclat de cette fête, témoignant par là tout l'intérêt que vous portez personnellement à l'événement. Que votre séjour parmi nous soit des plus agréables et qu'après un heureux retour parmi les vôtres, vous vous souveniez de notre petit Togo, avec, je l'espère, le désir d'y revenir, assurés que vous y serez toujours les bienvenus.

Mes remerciements les plus chaleureux vont aussi à nos compatriotes à l'étranger qui, à des titres divers, ont contribué à l'émancipation de notre chère patrie. Qu'ils sachent que leur tâche n'est pas encore terminée. À partir d'aujourd'hui, ils doivent redoubler d'effort et de vigilance pour apporter leur aide à la nouvelle Nation togolaise dont la plus grande ambition est de servir la cause de la paix et de réaliser le bonheur de son peuple. Qu'ils aient toujours à cœur et à l'esprit la sauvegarde de l'honneur et du bon renom de notre patrie.

Pour vous tous enfin, mes chers compatriotes aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, ce jour est avant tout un commencement, un départ. Certes, ce qui nous tenait à cœur, et qui était notre premier objectif, l'Indépendance, est maintenant un fait accompli, une réalité tangible. Mais il nous appartient désormais, et à nous seuls, d'assumer la responsabilité de notre développement économique et social, d'imposer le respect de nos opinions et de nos droits, d'affirmer notre existence dans l'honneur et la dignité. Tout cela se fera, mais ne se fera qu'avec le concours de vous tous. Togolaises et Togolais, résolument unis, résolument décidés à travailler tous ensemble à l'œuvre commune. Nous ne disposons pas actuellement de ces énormes capitaux indispensables à tout progrès matériel, mais nous disposons de nos bras et de nos têtes qui peuvent souvent en tenir lieu. Mettez-vous à l'œuvre, que la tâche qui incombe à chacun de nous soit toujours accomplie de la manière la plus parfaite et le reste nous sera donné de surcroît.

Je me plais à souligner que notre Indépendance ne peut se concevoir que dans la justice et la liberté ; liberté d'action, de pensée et d'expression de cette pensée, mais liberté qui pour être véritable et durable doit être assortie d'un sage respect des droits de chaque homme, de chaque femme et être exempte de toute idée de licence ou d'anarchie.

Alors uni, tranquille, prospère, le Peuple togolais se sentira plus fort pour entreprendre avec les autres Peuples africains cette grande œuvre d'union fraternelle qui doit faire de ce continent, qui est nôtre, un pays effectivement libre et désormais respecté.

Cela implique, bien entendu, compréhension totale et amitié profonde entre nos différentes nations. Mais je ne doute pas que nous y parvenions bientôt, la vieille sagesse africaine devant, là aussi, prévaloir.

Il est vrai que depuis quelques temps déjà l'idée de l'unité africaine a fait du chemin. Certains leaders d'Etats indépendants d'Afrique ont exprimé leur manière de la concevoir, mais il semble que pour ce problème d'actualité brûlante, l'accent ait été trop souvent mis plus sur l'unité politique, que sur l'unité économique. Nous avons, en effet, de nombreux problèmes économiques communs à toute l'Afrique et il est temps qu'une proposition concrète et pratique soit présentée dans le domaine de la coopération économique. Je suis, pour ma part, persuadé que c'est par la coopération économique que nous pourrons dès à présent contribuer, dans une grande mesure, au bien-être des habitants de l'Afrique occidentale qui nous concerne directement. Par ce moyen, nous pourrons avoir plus de chance de succès que dans domaine politique où nous sommes confrontés avec des problèmes à long terme, complexes et parfois ardu.

Pour des raisons peut-être faciles à comprendre, les puissances administrantes et européennes de l'Afrique occidentale ont peu fait dans le passé pour promouvoir une politique de coopération entre leurs différents territoires. À Présent que plusieurs pays de l'Afrique sont indépendants ou vont le devenir bientôt, la responsabilité de cette tâche audacieuse doit désormais incomber aux Africains eux-mêmes.

En Afrique occidentale, nous avons à faire face à de gros problèmes de commerce, d'échanges, de travail, d'émigration, problèmes pour lesquels nous devrions trouver une

solution urgente. Pour ce faire, il faudrait provoquer une rencontre entre tous les Etats indépendants intéressés.

Tenant compte du caractère particulier du commerce de l'ouest africain d'aujourd'hui il faut au moins requérir l'avis de ceux avec qui nous commerçons, afin de mieux situer le problème et arriver à une solution pratique.

En outre, nous ne devrions pas exclure de cette grande réunion les observateurs désintéressés, tels que les représentants d'organismes internationaux, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, par exemple. En guise de proposition plus concrète, nous pourrions envisager, dès à présent, l'institution d'un organisme de coopération économique de l'ouest africain qui pourrait revêtir, par exemple, la forme de l'OECE. Cet organisme serait un champ de rencontre pour d'importantes discussions et permettrait la coordination des efforts dans un domaine bien spécifié, en évitant toutefois l'immixtion dans les affaires intérieures des États membres.

Il semble que le moment soit déjà venu d'envisager la création de cet important organisme, mais je souhaiterais que sa première réunion n'ait pas lieu avant que l'indépendance des États frères du Mali et du Nigeria ne soit définitivement proclamée.

Si l'unité africaine, tant économique que politique est le but qui nous tient le plus à cœur, cela ne signifie point que nous bornerons nos horizons à la seule Afrique. Désireux de pratiquer la politique de la porte ouverte, nous entendons, au contraire, entretenir avec tous les États, de quelque continent qu'ils soient, des relations d'amitié basées sur une mutuelle compréhension et le respect réciproque des institutions de chacun.

"S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes." Tel est l'enseignement de la Bible. En un mot, nous n'avons d'amertume pour personne, mais nous offrons notre amitié à tous les Peuples et Nations.

Le Togo, hier encore pupille de l'Organisation des Nations Unies, tiendra à l'honneur d'observer scrupuleusement tous les principes qui font la force de cette institution et sur lesquels notre pays a toujours fondé l'action qui devait le conduire à l'indépendance. Et ce sera sa fierté, demain, d'être admis au sein de l'Organisation qui, contre vents et marées, maintient la sécurité internationale et préserve la paix.

La recherche de la paix, qui, dans son premier état, se confond avec la coexistence pacifique sera un des impératifs de notre politique extérieure. C'est pourquoi le Gouvernement de ce pays est fermement décidé à observer vis-à-vis des blocs qui continuent de diviser le monde une attitude de stricte neutralité. Il ne peut d'ailleurs en être autrement vu la situation de notre pays, son exigüité et les problèmes particuliers qui se posent à lui.

Pour nous, Togolaises et Togolais, nos actes quant à notre pays, doivent être accomplis dans le respect que nous devons à ceux qui, ayant vécu avant nous, sont à l'origine de notre Peuple, dans l'intérêt que nous devons porter à ceux qui, demain, nous succéderont. Nous devons tout mettre en œuvre pour que le Togo de nos fils et de nos filles soit plus beau, plus grand, plus uni que le nôtre. Les vieilles querelles tribales, les vieilles animosités de famille doivent définitivement disparaître. De l'océan aux frontières du nord, de l'Akposso au Mono, le Togo doit être un, libre et fier.

Togolaises, Togolais, faisons tous aujourd'hui dans notre cœur le serment indéfectible de respecter la devise de notre État : **"Travail-Liberté-Patrie"**, que ces mots soient à jamais vivants dans notre esprit, que Dieu nous donne la volonté d'aimer notre Togo et d'en faire un pays heureux.

Ainsi, nous assurerons la grandeur de notre Patrie, de la "Terre de nos Aïeux" que chante notre hymne national et que symbolise le drapeau qui, choisi par nous, flotte depuis ce matin sur tout le Togo.

Vive le Togo indépendant ! »

Source : Robert Cornevin, *Histoire du Togo*, Éd. Berger-Levrault, Paris 1969, PP. 400-404

La proclamation de l'indépendance est marquée par diverses cérémonies : retraite aux flambeaux la veille au soir, grand défilé le 27 Avril même dans la capitale, tam-tam et danses traditionnelles dans les différents quartiers, mouvements d'ensemble exécutés par des écoliers dans la matinée au Stade Municipal de Lomé, imposante marche de la jeune *Union des Femmes du Togo (UFEMTO)* animée par des personnalités comme **Mme Marguerite Tréno. Des femmes toutes de blanc vêtues.** De nombreuses festivités ont lieu également dans le Togo profond...

Les nouvelles élections législatives du 9 Avril 1961 confirment les tendances dégagées par celles du 27 Avril 1958, et donnent une écrasante majorité à la liste des partis de la mouvance radicale : 627 688 inscrits, 564 617 votants, 560 938 voix pour le *Comité de l'Unité Togolaise*, soit 90 % des votants 99 % des suffrages exprimés³⁹.

Ce même jour 9 Avril 1961, une nouvelle Constitution est adoptée, aux termes de laquelle la président de la République est élu directement par le peuple au suffrage universel. Le président choisit ses ministres qui sont responsables devant lui⁴⁰.

« *Le Togo s'engageait dès lors, à l'instar de la plupart des pays africains, dans un régime politique de "parti dominant" et non de "parti unique".* »⁴¹

Arrivé à ce point-ci, j'éprouve une joie indicible. Une joie d'avoir, avant le trépas, réussi à sortir de mon propre cœur, de ma propre mémoire, de mon propre esprit, d'archives poussiéreuses, de librairies spécialisées, ***de bibliothèques de la patience, l'histoire de la longue marche de mon pays à son indépendance, l'histoire de la palpitante quête de l'Ablodé. Pour la place publique.***

Oui, une joie limpide ; car c'est bel et bien l'accomplissement d'un vieux projet auquel je tenais plus qu'à la prunelle de mes yeux.

Oui, je tenais à magnifier, à glorifier et, par l'écriture, à immortaliser l'extraordinaire épopée indépendantiste de mon peuple : la longue et exaltante quête de l'Ablodé.

Je remercie M. Yves Marguerat qui m'a offert gratuitement de récents ouvrages d'histoire du Togo, ouvrages à la rédaction desquels il a lui-même contribué.

Je remercie, une fois de plus, tous ceux qui m'ont un tant soit peu rafraîchi la mémoire et/ou fourni la moindre information écrite ou verbale. ***Je remercie très particulièrement mon frère et ami le Docteur Charles Quist qui m'a toujours encouragé et aidé à aider...***

Ah ! Il me faut encore conclure.

Conclusion

Les leçons de la longue et palpitante quête de l'Ablodé

³⁹ Cf. Robert Cornevin, *Le Togo nation-pilote*, Paris, 1963, p.123.

⁴⁰ Cf. annexe XXIX. De mon ouvrage *La Palpitante quête de l'Ablodé*.

⁴¹ Gilchrist S. Olympio, *op., cit.*, p. 53.

Le sage dit : « Pour les vrais hommes, la difficulté exalte l'action. »

« Les libertés sont des résistances. »
Benjamin Constant⁴².

« L'indépendance du Togo est un modèle de prise en main de son destin par un Peuple. »⁴³

La marche du Togo à l'indépendance devrait, avant toute chose, constituer une leçon d'humilité pour les « puissants » de notre monde. En effet, cette leçon première veut dire qu'un peuple déterminé à se libérer d'un joug extérieur ou intérieur finit toujours par triompher. Et ce, quel que petit que soit ce peuple... Dans la même veine d'idées, tous les combattants de la liberté doivent se convaincre que seules la lutte conséquente, la ténacité sans défaillance et l'abnégation totale, paient.

Tout combat de libération nationale commande un front uni des patriotes. Ce front doit reposer sur une solide organisation, une stratégie et un programme idoines. Le peuple concerné doit être mobilisé, structuré et mis en branle par ses élites tout à fait désintéressées. Ici, la prise en compte des us et des coutumes, des valeurs traditionnelles de civilisation, s'avère indispensable.

S'agissant du cas particulier du Togo, le rôle spécifique (et ô combien déterminant !) joué par les femmes requiert d'être souligné.

Au cours de leur longue marche à l'indépendance, les militants togolais radicaux ne s'affilièrent à aucun parti politique étranger, surtout pas métropolitain. Ils choisirent plutôt de coller à leurs propres masses populaires. Cependant, ils ne rejetaient nullement l'idéal du panafricanisme.

C'est pourquoi Gilchrist Sylvanus Olympio écrira plus tard :

« Olympio croyait en l'unité africaine et savait que le progrès et la sécurité de l'Afrique dépendaient de son unité. Mais il ne voulait à aucun prix que son pays soit précipité de force dans cette unité sans avoir consolidé ses institutions politiques et économiques. C'est à ces conditions, comme il l'avait souligné à N' Krumah lui-même, que la République togolaise pouvait contribuer effectivement à toute union et se faire respecter par les membres de celle-ci ». Aussi notre futur président de la République affirmait-il en Octobre 1959 devant la Chambre des députés : « La Nation togolaise que nous construirons pierre à pierre, doit s'incorporer, après son accession à l'indépendance, dans cette société universelle des hommes libres à laquelle aspirent les plus nobles cœurs de notre temps. »⁴⁴

⁴² Citation de mémoire.

⁴³ Nicoué Lodjou Gayibor (sous la direction de), *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Ed. Les presses de l'UB, Lomé, 1997, P. 190.

⁴⁴ Gilchrist S. Olympio, *Mon combat avec et pour le peuple togolais*, Ed. Balance, Charleroi (Belgique), 1998, pp. 49-50 ; [De la plume d'Eric Armerding]

N. B. : Le principe de l'*Unité Africaine* était affirmé dans le préambule de la Constitution de la 1^{ère} République Togolaise. Constitution promulguée le 14 Avril 1961 et qui stipulait que le Peuple togolais était déterminé à « n'épargner aucun effort pour que se réalise l'Union des États africains »

À cet égard, un proverbe éwé dit : « **Avant de se coucher, il faut d'abord s'asseoir.** » La France voulait se servir de notre pays comme terrain d'essai pour concrétiser la néo-colonisation de son pré carré africain. Ce qu'atteste François Luchaire ainsi : « *Enfin le gouvernement français ne s'est jamais dissimulé que l'expérience politique togolaise avait de profondes répercussions sur les territoires d'outre-mer.* »⁴⁵ Mais la clairvoyance, la vigilance et la pugnacité de nos anciens auront déjoué ce projet qui visait essentiellement à empêcher notre indépendance véritable en nous embrigadant au sein de l' « *Union Française* »...

Contraints à traverser le désert, les patriotes togolais radicaux allaient subir les pires affres de la répression politique et policière colonialiste sous toutes ses formes. Notamment avec les gouverneurs orfèvres en la matière : **Yves Digo et Laurent Péchoux**. Répression en fin de compte mesquine et inutile... Alors, leurs cœurs se mirent à soupirer intensément vers la liberté... Alors, nos parents et aînés firent preuve d'une remarquable mise à contribution de leur admirable imagination dont les Peuples africains se doivent, le cas échéant et *mutadis mutandis*, de s'inspirer.

Ainsi, à Aného, par exemple, des gens sont descendus dans des puits qu'ils ont fait couvrir, pour taper des tracts et/ou des motions. D'autres militants, afin d'échapper au contrôle de la police, s'en sont allés dans des barques au large de la lagune en vue d'y tenir des réunions secrètes, sous le prétexte d'une partie de pêche⁴⁶.

Ces leçons apparaissent d'une brûlante actualité s'agissant des défis de l'heure auxquels sont confrontés les Peuples africains... « *On ne refait pas l'histoire mais la connaissance du passé doit justement permettre de ne pas accepter avec fatalisme les servitudes du présent.* »⁴⁷

Le moment venu..., les Togolais devront identifier systématiquement toutes leurs filles et tous leurs fils qui auront contribué à l'historique victoire du 27 Avril 1958, et leur rendre correctement hommage d'une manière ou d'une autre.

Porté sur les fonts baptismaux le 27 Avril 1960, l'État togolais est, dans une large mesure, fils de la communauté internationale. À titre indicatif, j'ai encore dans les oreilles les échos des interventions étincelantes de l'avocat indien **Krishna Menon** au « Building de verre » à New York, en faveur de la cause togolaise. Voilà pourquoi Sylvanus Olympio a raison de proclamer, le 28 Avril 1960, devant la Chambre des députés : « *L'ONU a été l'espoir qui nous a soutenus..., d'elle nous avons puisé les encouragements en la justesse de notre cause.* »

Dès lors, les Togolais sont obligés de se souvenir de leur devoir de toujours œuvrer pour le maintien de la paix dans le monde.

Par ailleurs, le Togo doit, pour beaucoup, son indépendance à l'action décisive de **l'Haïtien Max Dorsinville**. De ce fait, et entre autres choses, notre pays se trouve interpellé à travailler pour le rassemblement des peuples du Continent africain et de sa Diaspora...

⁴⁵ France Luchaire *Le Togo de la tutelle à l'autonomie*, p. 536. Cf. bibliographie de notre *Palpitante quête de l'Ablodé*.

⁴⁶ Cf. Ginette Kponton, *op. cit.*, p. 364

⁴⁷ Yves Person, *op. cit.*, p. 41.

La fameuse *question Ewé* aura été le déclic : le point de départ de la longue marche du Togo à son indépendance. Oui, tout a commencé avec la première pétition de la *All Ewe Conference des Daniel Nyaho Chapman, des Augustino de Souza, des Sylvanus Olympio*, etc, à l'ONU. D'où la mise sur pied de divers instruments institutionnels franco-britanniques imaginés en vue de gérer cette question embarrassante pour les deux puissances administrantes – instruments qui finiront par noyer le poisson.

Avec l'arrivée simultanée, en 1951, du Dr Kwame Nkrumah au pouvoir et des réformistes togolais aux affaires, respectivement en Gold-Coast et au Togo oriental, la « *question éwé* » (qui aura fait couler quantité de salive et d'encre !), laisse sa place au « *problème plus large de la reconstitution du Togo dit allemand* ». Même les réformistes togolais soutiennent cet élargissement, mais dans une optique opposée à celle des radicaux. Au Togo occidental, on assiste à une division similaire de l'opinion. Si bien que de fil en aiguille, un référendum réalisé par l'ONU le 9 Mai 1956 aboutit à l'annexion de cette portion de notre pays à la Gold-Coast (...), en dépit de la contestation des districts de Ho et de Kpando.

À partir de cet instant, les autorités françaises et leurs relais locaux vont précipiter l'évolution du statut du Togo oriental où ils installeront une fallacieuse « *République Autonome* » par le biais d'un prétendu référendum en date du 28 octobre 1956. Celui-ci va servir d'alibi pour une demande conjointe de ses géniteurs franco-togolais auprès de l'ONU, visant la levée de la tutelle internationale et l'intégration du territoire dans l'« *Union Française* »...

Et c'est ici que l'importance du rôle qu'aura joué l'ONU, dans le processus de l'accession du Togo à son indépendance, éclate au grand jour.

En effet, l'Organisation internationale rejette ladite demande et, mieux, organise, pour le 27 Avril 1958, les *élections législatives/référendum* qui conduiront le Togo à son indépendance. Ginette Kponton écrit :

« *Dans le cas du Togo, on voit donc les Nations Unies mues par les forces anticolonialistes qui la composent, prendre en considération les positions des partis d'opposition et veiller à ce qu'ils ne soient pas étouffés non seulement en leur offrant leur tribune, mais en usant du moyen de contrôle constitué par les missions de visite dont les rapports ont l'avantage de donner le point de vue de toutes les parties concernées. Cinq⁴⁸ délégations de l'ONU, en tout si l'on tient compte de la dernière, celle de M. Dorsinville chargée de superviser les élections de 1958, se sont rendues au territoire de 1949 à 1958 : Khalidy (1949), Roy Peachey (1952), Banerji (1955), King (1957), Dorsinville (1958). Ce qui place le Togo au premier rang des territoires visités par les membres des délégations des Nations unies, et est significatif de l'intensité de la vie politique, si l'on sait que la périodicité prévue pour ces missions est de trois ans. »⁴⁹*

⁴⁸ Six en réalité, selon moi (Godwin Tété). Car il convient d'ajouter celle de *Preto* (1956). Voir tableau synoptique à la fin du chapitre IX, 1 de *la Palpitante quête de l'Ablodé*.

⁴⁹ G. A. Kponton, *op.cit.*, p. 367.

Il était donc logique que l'ONU se joignît, le 27 Avril 1960, aux festivités de la proclamation de l'indépendance, en la personne de son délégué : **Pasquale Spinelli**.

Mais, *a contrario*, pourquoi les réformistes togolais ont-ils échoué ? Ils ont échoué parce qu'ils n'ont pas voulu ou su adhérer aux aspirations profondes de leur peuple. Ils ont été « balayés » par l'Histoire, comme l'a textuellement reconnu leur porte-parole Robert Ajavon⁵⁰, pour avoir ramé à l'encontre du courant de l'Histoire.

Face à la réalité intrinsèque de l'impérialo-colonialisme, l'« argument » de ces réformistes fondé sur la fabrication de l'aiguille ne présente aucune consistance. Car nulle puissance dominatrice n'a jamais, de propos délibéré, appris à ses sujets à fabriquer l'« aiguille ». À la vérité, le fondement essentiel de la domination coloniale ou néocoloniale, c'est le « **pacte colonial** », c'est l'« **échange inégal** ». Cela, les Ernest Renan (1823-1892), Jules Ferry (1832-1893) et Albert Sarraut (1872-1962) l'avaient, mieux que nos réformistes, parfaitement bien compris.

« *La colonisation en grand est une nécessité politique tout à fait de premier ordre. Une nation qui ne colonise pas est irrévocablement vouée au socialisme, à la guerre du riche et du pauvre. La conquête d'un pays de race supérieure, qui s'y établit pour le gouverner, n'a rien de choquant.* »⁵¹

Et puis, comme l'a si finement déclaré le VIII^e congrès de la FEANF, réuni à Paris du 27 au 31 décembre 1957 : ... « *compte tenu de la nature particulière de l'impérialisme français, l'indépendance doit être conquise, non par une addition de réformes illusoires, mais par une lutte révolutionnaire des masses populaires africaines* »⁵².

La longue marche du Togo pour accéder à sa souveraineté internationale, tout comme celle des autres territoires du Continent noir d'ailleurs, démontre à merveille que les difficultés qu'éprouvent aujourd'hui nos peuples à s'affranchir, par la voie des urnes, d'une dictature moyenâgeuse, viennent en droite ligne des cyniques procédés de fraudes électorales conçus, rodés par les colonisateurs occidentaux, et légués aux roitelets nègres à la solde des néo-colonisateurs...

Au total : 1. La dignité des chefs coutumiers restés gardiens de la *sagesse ancestrale*. 2. *La ferveur spécifique* des femmes dans le combat. 3. L'ardeur progressiste (au sens authentique du terme) des syndicats. 4. L'habile et subtile concours des autorités religieuses. 5. L'enthousiasme agissant de la jeunesse rassemblée autour de la Juvento. 6. L'idéalisme révolutionnaire et le don de soi des étudiants – si bien incarnés par mon propre cousin **Christian Wossinou Quacoe**. 7. Une direction et un porte-parole intelligents, cohérents, soudés, expérimentés, aguerris par une lutte pluriannuelle, dynamiques, efficaces. 8. Le soutien ferme et indéfectible de l'Organisation des Nations Unies. 9. Une vision juste des

⁵⁰ Robert Ajavon, *op. cit.*, p. 139.

⁵¹ Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale de la France* (première partie). Ed. Calmann-Lévy, Paris.

Voir aussi Albert Sarraut, ouvrage inclus dans la bibliographie de *la Palpitante quête de l'Ablodé*.

⁵² Cf. Godwin Tété, « *Le rôle de lettrés dans la libération de l'Afrique Noire* » (in « *l'Étudiant d'Afrique Noire* », n° 21, Avril 1958, p. 8) Voir également Joseph R. de Benoist, « La FEANF et les autorités coloniales » (in *Unesco, Le Rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1993, p. 121).

aspirations légitimes et profondes du Peuple – claire comme l’astre du jour. 10. Un sens aigu de l’organisation, de la propagande et de l’agitation politiques. 11. Une abondante foison de journaux clairvoyants, vigilants, intransigeants. 12. *L’union sacrée* lorsque sonna l’heure fatidique du **vaincre ou mourir...** Voilà les douze roues de sûreté qui permirent au *char* du patriotisme togolais de garantir la légendaire victoire de son jockey le 27 Avril 1958. Belle leçon pour aujourd’hui et demain !

Enfin, nous savons que l’indépendance chèrement conquise a été ravie au Peuple togolais deux ans et neuf mois à peine après sa proclamation. Nous savons, en effet, que le 13 Janvier 1963, un quarteron de militaires « *demi-soldes* » assassina froidement le président **Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio**, mettant ainsi brutalement fin à la 1^{ère} République Togolaise, créant ainsi un redoutable précédent épidémique, inaugurant ainsi une nouvelle longue ère d’asservissement néocolonial et dictatorial...⁵³

Mais pourquoi et comment donc en sommes-nous arrivés là ? Telle est la grave problématique que les Togolais se doivent de résoudre très sérieusement une bonne fois pour toutes, afin d’éviter qu’elle ne se reproduise le jour où, comme nous osons l’espérer, ils se libéreront de nouveau...

« **Last, but not least.** » Si, au niveau territorial, l’union fait la force, elle la fait aussi au niveau continental.

« Il est inquiétant de constater que l’OUA a démarqué en 1963, dans sa politique des frontières, la doctrine de l’uti possidentis, qui a été mise au point entre 1820 et 1830 par les anciennes colonies espagnoles d’Amérique pour régler leurs problèmes. Depuis lors, ces pays ont été régis par des minorités de créoles et de propriétaires fonciers, parfaitement étrangers aux autochtones vaincus ou au peuple misérable des immigrants. Chacune de ces petites castes s’est enfermée dans un domaine territorial étroit où elle a voulu imposer sa domination absolue en dehors de toute interférence extérieure. L’Amérique latine est ainsi restée depuis 150 ans dans le morcellement et le sous-développement. L’histoire va plus vite de nos jours et, dans la pire hypothèse, on peut penser que l’Afrique Noire, si elle s’engage dans une telle impasse, mettra moins longtemps à en sortir. Mais, le mieux serait d’éviter d’y entrer. On est cependant obligé de reconnaître que les responsables africains qui refusent de poser les problèmes fondamentaux et préfèrent dénoncer bruyamment un "tribalisme" qu’ils se gardent de définir, sont les mêmes qui bloquent ou font reculer toutes les tentatives d’unité régionale au nom du dogme de la souveraineté des États.

Si le pire n’est pas toujours sûr, il n’est pas pour autant exclu. »⁵⁴

⁵³ Cf., (i) « *Paris-Match* » du 21 janvier 1963. (ii) François-Xavier Verschave, *La Françafrique*, Ed. Stock, Paris 1998, pp. 109-126.

⁵⁴ Yves Person, *l’Afrique Noire et ses frontières*, in *le Mois en Afrique*, N° 80 d’Août 1972, pp. 41-42.

D'où l'impérieuse nécessité pour les Peuples africains de s'unir afin de pouvoir valablement affronter les épouvantables défis du troisième millénaire.

L'Afrique du XXI^e siècle sera panafricaine ou recolonisée !

Peuple togolais !

Combattants togolais de la liberté !

Par notre Foi, notre Courage et nos

Sacrifices, la Nation togolaise Renaîtra !!!

Ablodé ! Ablodé ! Ablodé Nogo !

Lomé, le 10 Mai 2013

Godwin Tété